Portrait, Constats et Enjeux du Secteur des Plantes Fourragères au Québec

Préparé pour le

Conseil Québécois des Plantes Fourragères

Avril 2010

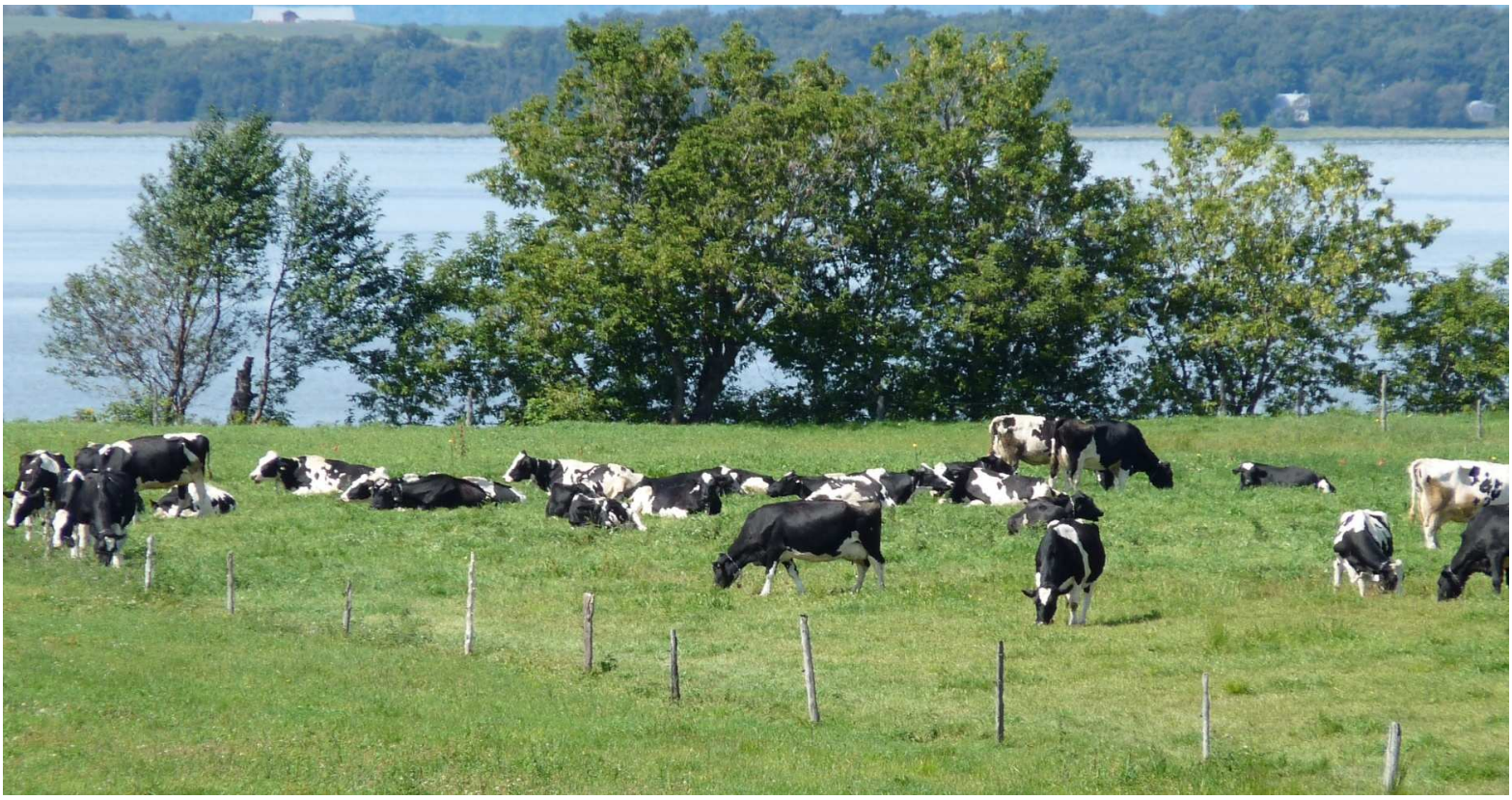

Table des matières

Résumé exécutif 4

Le contexte 6

La méthodologie 7

1. Portrait du secteur des plantes fourragères au Québec 8

La production 8

Les consommateurs de fourrages 9

Production versus consommation régionale de fourrages 11

Le commerce du foin 13

Les plantes fourragères à usages autres qu'agricoles 13

Les plantes pérennes en agroenvironnement 14

Le désengagement des joueurs en production fourragère 15

2. Consultations individuelles réalisées par M. Donald Coté, agr. 17

Liste des personnes consultées 17

Résumé des points saillants des différents groupes rencontrés 18

Les nutritionnistes et spécialistes de l'alimentation animale 18

Les commerçants de foin 19

Les conseillers du MAPAQ en plantes fourragères 20

Les responsables techniques des Fédérations des producteurs de lait et de bovins du Québec 20

Le président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales 21

Un membre retraité du CQPF et ex-conseiller du MAPAQ 21

3. Consultations de groupes (Rapport de la firme Tandem) 22

Introduction 23

Le contexte 23

Les groupes de discussion 24

Synthèse des commentaires recueillis 26

Faits saillants 26

Production laitière 27

Production bovine 35

Production de foin de commerce 45

4. Les organismes 53

Le CQPF 53

La Table filière 57

Le CRAAQ 59

Le comité des plantes fourragères du CRAAQ 59

5. Diffusion des connaissances aux producteurs et conseillers 61

Les fournisseurs d'intrants 61

Valacta 61

Le MAPAQ 62

Les clubs-conseils 63

Le CRAAQ 63

Les sources d'information 64

6. Analyse et recommandations 65

La situation 65

Une problématique 67

Des expectatives 70

Recommandations 71

Annexe 1 : Les guides d'animation 73

Annexe 2 : Les lettres d'invitation adressées aux producteurs 77

Annexe 3 : La liste complète des participants aux groupes de discussion 79

Annexe 4 : Les lettres de remerciement adressées aux producteurs 84

Annexe 5 : Le courriel de remerciement adressé aux représentants des Fédérations régionales de l'UPA 85

Remerciements

Le Conseil Québécois des Plantes Fourragères tient à remercier le Conseil pour le Développement de l'Agriculture du Québec (CDAQ) pour sa contribution financière à la réalisation de cette étude, de même que le MAPAQ qui a gracieusement rendu ses salles de réunion disponibles pour les consultations.

CDAQ CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Résumé exécutif

La diminution marquée du nombre de vaches laitières, particulièrement rapide de 1975 à 1990 s'est poursuivie pour se stabiliser aux environs de 400 000 vaches, aujourd'hui. La superficie consacrée aux plantes fourragères a, sans surprise, diminué de façon importante. Bien que l'autosuffisance en fourrages n'ait pas été compromise de façon globale, la production en Montérégie est à peine suffisante pour combler les besoins. Dans les régions à production bovine de type vache-veau, on note par contre une stabilité des superficies en pâturages alors que ceux-ci ont pratiquement disparu du mode d'affouragement des fermes laitières.

Des rencontres individuelles et des consultations de groupes de producteurs (51 producteurs répartis en 5 groupes) sont à la base du présent rapport. Elles ont permis d'établir certains constats et besoins pour le secteur. Le manque de services techniques de proximité, d'information de pointe et d'expertise faisant le lien du champ à l'étable sont parmi les plus fréquemment rapportés. Ceci peut être mis en lien avec des rendements au champ qui stagnent et une qualité des fourrages très variable. De même, le support pour le développement de la production est à peu près inexistant.

Les enjeux

À l'instar du service technique de proximité qui s'est atrophié avec les années, les organismes directement impliqués dans la promotion, le développement et le support aux plantes fourragères ont un impact limité, conséquence en bonne partie de ressources limitées. Les commentaires recueillis lors des consultations convergent à l'effet que le secteur a souffert du déplacement des ressources vers les grandes cultures commerciales.

Par ailleurs, les producteurs laitiers et bovins requièrent des lieux d'échange, de diffusion et de partage d'informations, de démonstrations aux champs qui permettront l'adoption de bonnes pratiques. On demande des expérimentations qui tiennent compte des disparités régionales, des techniques adaptées aux régions et des services de proximité.

Il en ressort que l'agriculture québécoise doit pouvoir bénéficier des avantages inhérents aux plantes fourragères et pour ce faire, le secteur des plantes fourragères doit, autant en ce qui concerne les productions laitières et bovines que le foin de commerce, regrouper les forces du secteur à l'intérieur d'une organisation mieux structurée et mieux financée.

Le contexte

Le secteur des plantes fourragères a subi de grands bouleversements depuis les dernières décennies. Ici comme ailleurs, les changements survenus en agriculture ont mis à mal les plantes fourragères. Le secteur est sous-représenté et sa contribution confondue (ce n'est ni un intrant, ni un extrant) dans les autres productions. La situation du secteur des plantes fourragères incite ainsi à une réflexion en profondeur sur ses perspectives d'avenir. Ce secteur représente une valeur économique considérable puisqu'il occupe plus de 50 % des superficies cultivables au Québec (prairies, pâturages et maïs fourrager) et qu'il est à la base de l'alimentation des productions animales. Il n'existe pas d'étude semblable au Québec, mais une recherche ontarienne démontre que le secteur des plantes fourragères est (en valeur) la deuxième culture en importance après le maïs et avant le soya[1]. On peut penser que ce n'est pas différent au Québec. Le secteur des plantes fourragères est confronté à certains enjeux qui pourraient avoir un impact déterminant sur son statut, voire sur sa vitalité. Voici quelques exemples :

- Les rendements en foin ont diminué de façon marquée au cours des années 90.
- Certaines productions, dont les plus grandes consommatrices de fourrages (production laitière notamment) ont souvent recours à des substituts alimentaires, qui ne confèrent pas toujours un avantage technico-économique à cette production.
- Le rôle protecteur des plantes fourragères vis-à-vis de l'environnement n'est pas toujours reconnu.
- Des questions se posent également quant à l'utilisation potentielle des plantes fourragères pérennes dans la production de bioproduits.
- Le sous-investissement public relatif en plantes fourragères vis à vis des programmes de soutien du revenu ou Prime-Vert par exemple.
- Certains programmes de soutien ne sont pas neutres dans le choix des cultures.

À cela s'ajoute certains enjeux de gestion. Les ressources humaines et financières associées aux plantes fourragères se raréfient de plus en plus, comme c'est le cas notamment pour les ressources consacrées à la recherche ou au conseil technique. Par ailleurs, il n'y a pas de fédération spécialisée, de club ou d'association de producteurs pour promouvoir le secteur des plantes fourragères, défendre ses intérêts et le faire progresser. Seul le CQPF regroupe toutes les forces vives du secteur, les autres organismes concernés étant dédiés soit à la diffusion d'information, soit à la commercialisation du foin (la Table filière des plantes fourragères). Finalement, force est de constater que le secteur a souvent été négligé par les instances gouvernementales et parapubliques.

Dans ce contexte, le CQPF croit qu'il est opportun et nécessaire de faire une réflexion stratégique sur l'avenir de ce secteur. Des questions importantes doivent faire partie de cette réflexion, notamment les options de développement qui s'offrent au secteur, le support que l'on doit lui

[1] Estimating the value of Ontario's forage industry, *Jim Fisher, U. Guelph, Kemptville Campus.*

apporter – celui de l'État notamment – et de façon plus ciblée, le rôle que le CQPF peut y jouer et les conditions qui pourront favoriser son intervention.

Le CQPF a pris l'initiative de susciter cette réflexion stratégique et, à cette fin, de mener une vaste consultation auprès de plusieurs intervenants afin d'établir un portrait exhaustif de la réalité et des perspectives du secteur, des constats qui en découlent et des enjeux pour l'industrie. Cet exercice lui permettra d'élaborer des pistes d'action qui pourront par la suite être partagées avec l'ensemble du secteur des plantes fourragères.

Le Comité des plantes fourragères du CRAAQ (CPF) et la Table filière des plantes fourragères ont chacun un rôle spécifique et leur champ d'action est limité. Cependant, le CQPF est le seul organisme représentant l'ensemble de l'industrie et est composé majoritairement de producteurs agricoles. À ce titre, il prend l'initiative de mener une vaste consultation auprès de plusieurs intervenants (producteurs, fournisseurs d'intrants, conseillers, etc.). De plus, un consultant sera chargé d'étudier la structure et les objectifs des trois organismes publics oeuvrant dans le secteur des plantes fourragères au Québec soit le CQPF, la Table filière et le Comité des plantes fourragères du CRAAQ. La pertinence de regrouper les efforts en plantes fourragères sera évaluée.

Les objectifs spécifiques sont :

- Procéder à une analyse du secteur des plantes fourragères au Québec.
- Établir des constats en réalisant une vaste consultation.
- Apprécier la place qu'occupent le CQPF, la Filière des plantes fourragères et le Comité des plantes fourragères du CRAAQ : rôle, activités, réalisations.
- Dégager les enjeux et évaluer la pertinence de regrouper les efforts en plantes fourragères pour répondre de la façon la plus efficace aux besoins des producteurs.

La méthodologie

Le comité exécutif du CQPF a été mandaté par son conseil d'administration pour réaliser cette étude placée sous l'égide du consultant principal, Monsieur Donald Côté, agr. Le présent rapport comporte six sections :

- informations principales concernant le secteur des plantes fourragères au Québec,
- résultats des consultations individuelles,
- résultats des consultations de groupes,
- informations concernant les organismes impliqués en plantes fourragères,
- informations concernant les intervenants dans la diffusion des connaissances en plantes fourragères,
- analyse et recommandations.

Les informations des sections 1, 4 et 5 ont été colligées par Monsieur Donald Côté, agr. Soulignons entre autre que Guy Hayart, de la Table filière des plantes fourragères, maintenant retraité du MAPAQ, avait colligé plusieurs informations concernant le portrait du secteur. L'analyse et les recommandations (section 6) résultent de nombreux échanges et discussions entre D. Côté et des administrateurs du CQPF. Ces derniers ont d'ailleurs collaboré étroitement avec le consultant D. Côté tout au long du processus en plus de participer à l'édition finale.

De par leur ampleur, les consultations (sections 2 et 3) ont accaparé la majeure partie des ressources consacrées à la présente étude, autant en termes de personnes qu'au niveau financier. D. Côté, consultant, a agi comme maître d'œuvre. Il a réalisé les consultations individuelles et, avec la participation d'administrateurs du CQPF, il a contribué à la préparation des guides d'animation utilisés par la firme Tandem (guides fournis en annexe). Il a aussi assisté aux consultations réalisées par cette firme. Les consultations peuvent être regroupées en trois catégories :

a) Rencontres individuelles et téléphoniques auprès des différents experts dans le domaine de l'alimentation du bétail, des conseillers du MAPAQ en grandes cultures et en productions animales, des fournisseurs d'intrants, d'agriculteurs utilisateurs ou producteurs et commerçants de foin, des Fédérations de producteurs de bœuf, de lait et de cultures commerciales. Les propos recueillis sont présentés dans le présent rapport.

b) Une consultation réalisée par la firme Tandem auprès de cinq groupes de producteurs. En tout, 51 producteurs de toutes les régions agricoles du Québec furent rencontrés. Les thèmes ciblés lors de ces consultations étaient : l'utilisation des fourrages ; qualité, rendement et support technique ; développement de la production et représentation du secteur. Le rapport de consultation préparé par la firme Tandem est inclus intégralement dans le présent document.

c) Rencontres auprès de certains membres des exécutifs du Conseil Québécois des Plantes Fourragères, du Comité des plantes fourragères du CRAAQ et de la Filière des plantes fourragères. Les propos recueillis sont également présentés dans le présent rapport.

1. Portrait du secteur des plantes fourragères au Québec

La production

Depuis les 15 dernières années, le portrait des superficies dédiées aux principales cultures au Québec s'est nettement modifié. La figure 1 montre que la culture des grains (céréales à paille, maïs-grain, soya et canola) a subi la plus forte hausse en termes d'hectares. Cette croissance s'est faite au détriment des espaces réservées aux fourrages mais également grâce à de nouvelles superficies cultivées. La superficie totale des terres agricoles du Québec a augmenté de 1,3 % depuis 2001[2]. On a observé une légère réduction des superficies destinées au foin et une chute marquée de l'espace alloué aux pâturages. Le maïs fourrager a profité d'une légère hausse de superficie entre 1994 et 1997 puis est demeuré stable depuis ce temps.

Figure 1 : Évolution comparative de la superficie des principales cultures au Québec

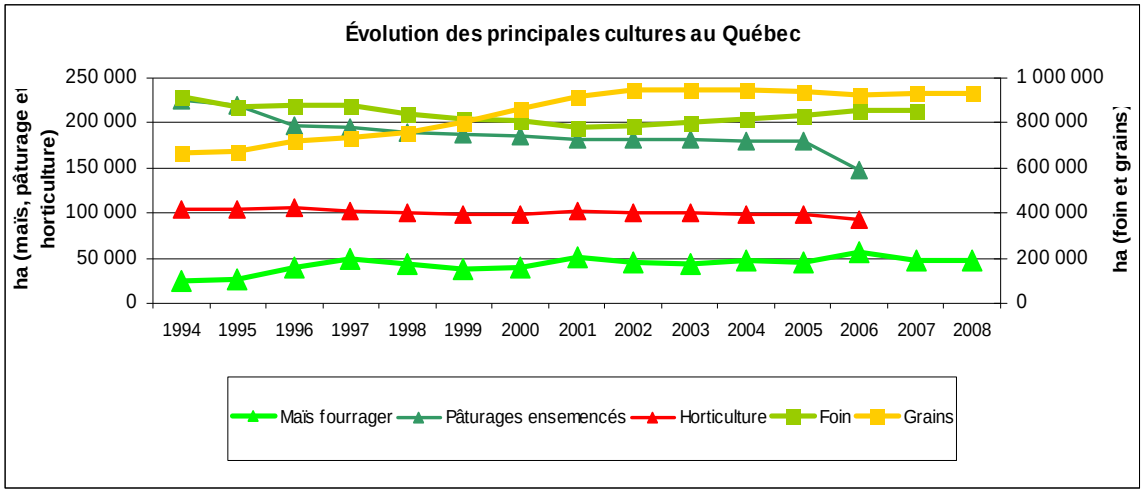

Source : Statistique Canada.

Sur une période de 30 ans, la tendance est très claire au Québec puisque les superficies en foin ont chuté d'environ 25 % alors que la baisse est beaucoup moins marquée en Ontario (figure 2). À l'inverse, dans l'Ouest canadien, il y a une augmentation très significative des espaces dédiés aux fourrages depuis une vingtaine d'années.

Depuis une quinzaine d'années au Québec, l'augmentation des superficies cultivées en grains a fait suite à une augmentation de la demande engendrée par la croissance de la production porcine et avicole. Parallèlement, une réduction importante du nombre de vaches laitières, enclenchée depuis 30 ans, ainsi que l'abandon presque complet du pâturage dans la régie de l'alimentation des troupeaux laitiers québécois a réduit la demande pour les espaces destinées aux fourrages.

[2] Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/analysis-analyses/que-qc-fra.htm).

Figure 2 : Évolution des superficies en foin par région canadienne

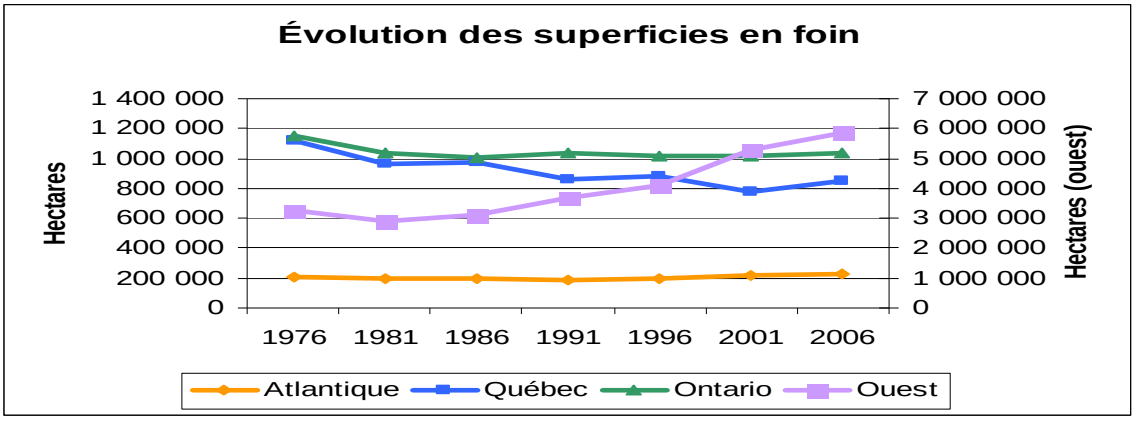

Source : Statistique Canada (recensements de 1976 à 2006).

La réduction des superficies en foin ne s'est toutefois pas traduite en augmentation des rendements (figure 3). Contrairement aux performances des troupeaux laitiers qui se sont constamment améliorées depuis 30 ans, le rendement des fourrages a plutôt tendance à diminuer ou au mieux à demeurer stable depuis 10 ans. La mise en service de l'usine d'éthanol de Greenfield à Varennes il y a quelques années et, en 2010, l'usine TRT ETGO de trituration de soya et canola continuera de déloger les fourrages des meilleures terres.

Figure 3 : Évolution des rendements en foin cultivé au Québec entre 1991 et 2009

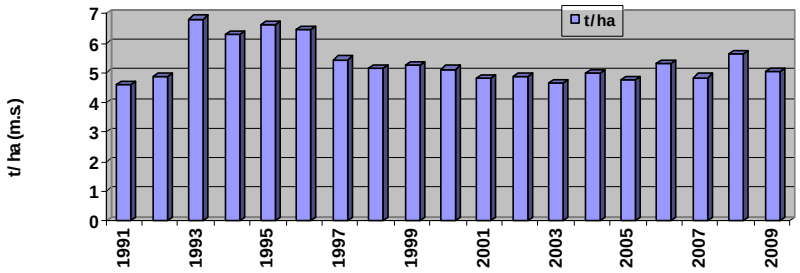

Source : Institut de la statistique du Québec.

Les consommateurs de fourrages

Les troupeaux laitiers sont les principaux utilisateurs des fourrages produits par les prairies québécoises (tableau 1). Même si le nombre de vaches a diminué de 53 % en 30 ans, les superficies destinées au foin n'ont chuté que de 23 %. Cette observation s'explique en partie par la hausse de la production de lait et de la consommation des vaches dont l'amélioration génétique a été constante pendant cette période.

Tableau 1 : Évolution du nombre de vaches laitières en relation avec la superficie en prairies par unité animale au Québec et en Ontario

	Québec		Ontario	
	Nbre vache	Ha/vache	Nbre vache	Ha/vache
1976	825 470	1,36	664 972	1,74
1981	705 935	1,37	552 748	1,89
1986	577 743	1,69	475 223	2,11
1991	514 542	1,67	442 996	2,34
1996	471 855	1,87	404 797	2,52
2001	407 206	1,92	363 544	2,79
2006	382 363	2,24	329 737	3,15
2006/1976	- 53,7 %		- 52 %	

Source : Statistique Canada, recensements de 1976 à 2006.

Les bovins de boucherie, et essentiellement la production de vache-veau, arrivent au deuxième rang en terme de besoin alimentaire pour les fourrages (figure 4). Il est à noter que le nombre de vaches de boucherie a peu évolué depuis les 10 dernières années (figure 5).

Figure 4. Importance des besoins en fourrages des différentes productions animales au Québec

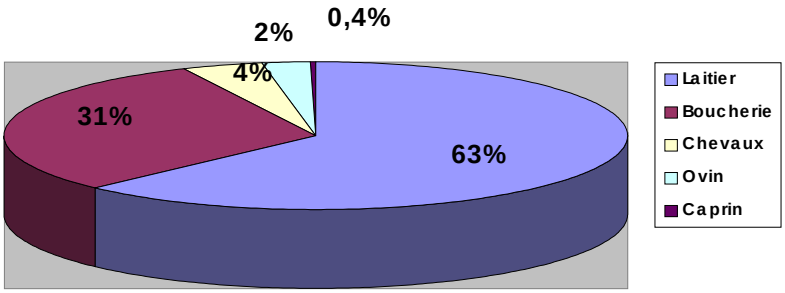

Note : moyenne de 2003 à 2007

Figure 5. Évolution du cheptel de vaches de boucherie au Québec entre 1999 et 2008

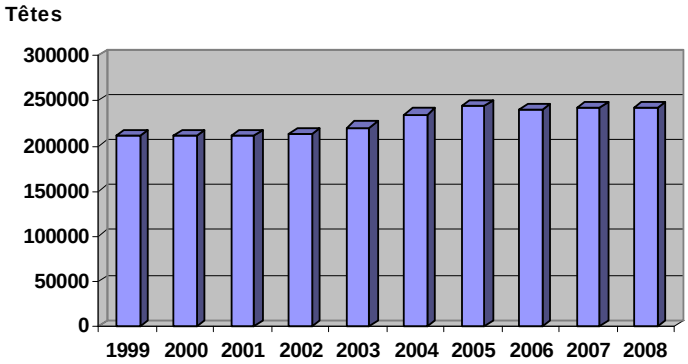

Source : Fédération des producteurs de bovins du Québec.

Les pâturages naturels et améliorés sont à la base de l'alimentation des vaches et de leurs veaux pour une bonne partie de la saison de pâture. Selon les régions et les modes de gestion des producteurs, les vaches et leur progéniture peuvent y passer plus de six mois par année. Le rendement en qualité et en quantité des aires de pâturage est très variable. Il est conditionnel à bien des facteurs d'où la difficulté de déterminer pour une région donnée les caractéristiques qui lui sont propres.

L'Ouest et le Nord-Ouest du Québec sont reconnus pour la qualité de leurs pâturages. C'est dans ces deux régions qu'on retrouve les plus fortes concentrations de bovins de boucherie et les plus grands troupeaux. Pour les régions comme l'Estrie, Chaudière-Appalaches, le Centre du Québec qui sont de grandes régions productrices, avec 48 % du cheptel, la production bovine est souvent couplée à une autre activité agricole, forestière ou acéricole. De plus, pour ces régions, le maïs fourrager constitue une plus grande part de la ration d'hiver des troupeaux.

Production versus consommation régionale de fourrages

Plusieurs régions du Québec ont une production de plantes fourragères importante soit : Chaudière-Appalaches, Montérégie, Bas-St-Laurent-Gaspésie, Centre-du-Québec, Estrie et Outaouais-Laurentides (tableau 2). Cette situation reflète d'assez près les besoins des principales espèces animales des élevages de ces régions (tableau 3). De 2003 à 2007, la production de fourrages a amplement couvert les besoins des productions animales au niveau provincial. Les régions qui ont vécu des déficits de fourrages au cours de ces années ont donc pu compter sur la production globale des autres régions pour alimenter leurs troupeaux (tableau 4). Il faudra attendre les statistiques officielles pour confirmer si l'année 2009, avec des rendements historiquement bas dans plusieurs régions, est l'exception qui confirme la règle.

Tableau 2 : Production des plantes fourragères par région du Québec (tonnes de M.S.)

	Région	2003	2004	2005	2006	2007
Bas-St-Laur-Gas-Îles-Mad	1, 11	575 100	595 000	486 800	567 400	668 300
Sag-L-St-Jean-Côte-Nd	2, 9	191 900	262 500	258 400	262 200	194 300
Québec-Mauricie	3, 4	362 100	394 800	384 100	428 900	281 200
Centre-du-Québec	17	575 200	684 500	623 600	697 000	628 200
Estrie	5	451 200	529 300	560 900	592 300	513 100
Montréal-Laval-Lanaudière	6, 13, 14	178 300	205 300	213 800	234 400	207 600
Outaouais-Laurentides	7, 15	460 300	389 200	380 000	474 100	403 200
Abit-Témis-Nord-du-Qc	8, 10	248 700	331 000	219 000	243 900	239 800
Chaudière-Appalaches	12	747 700	812 100	866 900	1 000 300	980 600
Montérégie	16	784 300	762 400	771 000	926 700	842 800
Total		**4 574 800**	**4 966 100**	**4 764 500**	**5 427 200**	**4 959 100**

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3 : Besoins en fourrages des principales espèces animales (tonnes de M.S.)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bas-St-Laur-Gas-Îles-Mad	1, 11	474 700	482 700	422 700	561 100	512 300	513 400
Sag-L-St-Jean-Côte-Nd	2, 9	196 800	226 200	253 900	245 800	238 200	230 600
Québec-Mauricie	3, 4	324 200	318 300	304 200	303 900	307 300	320 600
Centre-du-Québec	17	622 200	638 900	643 700	645 800	608 600	605 600
Estrie	5	460 100	495 400	458 800	474 100	453 900	443 900
Montréal-Laval-Lanaudière	6, 13, 14	164 900	160 600	153 300	166 300	142 700	138 100
Outaouais-Laurentides	7, 15	362 600	409 400	366 000	359 000	340 300	334 800
Abit-Témis-Nord-du-Qc	8, 10	211 500	213 500	211 800	196 900	179 800	198 600
Chaudière-Appalaches	12	773 700	804 200	799 400	859 100	826 600	823 900
Montérégie	16	785 000	791 400	794 500	846 100	705 200	723 900
Total		**4 375 700**	**4 540 100**	**4 408 300**	**4 658 100**	**4 314 900**	**4 333 400**

Note : Les espèces animales couvertes sont les secteurs : laitier, boucherie, équin, caprin et ovin. L'année 2008 est une évaluation qui sera à compléter ultérieurement.

Tableau 4 : Surplus ou déficit de fourrages (en équivalent tonnes de foin sec à 100 % de M.S.)

		2003	2004	2005	2006	2007
Bas-St-Laur-Gas-Îles-Mad	1, 11	100 400	112 300	64 100	6 300	156 000
Sag-L-St-Jean-Côte-Nd	2, 9	-4 900	36 300	4 500	16 400	-43 900
Québec-Mauricie	3, 4	37 900	76 500	79 900	125 000	-26 100
Centre-du-Québec	17	-47 000	45 600	-20 100	51 200	19 600
Estrie	5	-8 900	33 900	102 100	118 200	59 200
Montréal-Laval-Lanaudière	6, 13, 14	13 400	44 700	60 500	68 100	64 900
Outaouais-Laurentides	7, 15	97 700	-20 200	14 000	115 100	62 900
Abit-Témis-Nord-du-Qc	8, 10	37 200	117 500	7 200	47 000	60 000
Chaudière-Appalaches	12	-26 000	7 900	67 500	141 200	154 000
Montérégie	16	-700	-29 000	-23 500	80 600	137 600
Total		**199 100**	**425 500**	**356 200**	**769 100**	**644 200**

Le surplus net de la production de fourrages au Québec constitue une réserve équivalant à environ 15 % des besoins annuels pour nourrir les productions animales. Seule une faible proportion de l'excédant de foin sec produit est dirigée vers l'exportation aux États-Unis (tableau 5).

Tableau 5 : Exportations québécoises de foin vers les États-Unis versus le monde (tonnes métriques)

	2 003	**2 004**	**2 005**	**2006**	**2007**
Vers ÉU	18 274	23 785	26 060	34 169	38 488
Principaux états américains/total ÉU (%)	97,14	99,49	99,69	99,35	97,53
Total monde	18 456	24 133	26 517	38 274	38 787
ÉU/monde (%)	99,01	98,56	98,28	89,27	99,23

Source : ISQ et MAPAQ.

Le commerce du foin

À titre d'information on retrouvera au tableau 6, les exportations de foin du Québec vers 12 états de la côte-Est des États-Unis pour les années 2000 jusqu'à 2007. Bien que la majorité du foin soit destiné au marché équestre, les vaches laitières accaparent une partie du foin, surtout pour les grosses balles. C'est un marché à notre portée.

Tableau 6 : Exportations québécoises de foin (tonnes métriques) pour les années 2000 à 2007

États	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2006	2007	Chevaux
Massachusetts	12 699	9 773	9 023	5 885	7 333	8 578	10 407	12 031	20 000
Connecticut	3 374	2 350	2 493	2 536	3 371	4 221	6 303	5 395	20 000
New Hampshire	2 861	2 724	2 680	3 251	4 639	4 734	5 693	6 421	20 000
Floride	1 876	1 983	2 464	1 117	788	1 220	897	1 595	500 000
New York	1 742	1 251	1 721	2 501	2 001	2 178	2 534	2 135	202 000
Vermont	1 519	743	128	227	2 024	1 978	4 789	4 884	20 000
Rhode Island	726	706	710	775	1 988	1 906	2 116	2 167	20 000
New Jersey	513	732	873	545	555	436	287	689	83 000
Carol. du Nord	450	120	87	133	366	308	266	400	20 000
Virginie	86	73	112	496	366	138	47	894	20 000
Pennsylvanie	86	189	204	286	232	186	214	669	20 000
Maine	40	12	26	0	0	95	394	258	20 000
Total	**25 972**	**20 656**	**20 521**	**17 752**	**23 663**	**25 978**	**33 947**	**37 538**	**965 000**

Source : Statistique Canada, MAPAQ.

Dans le tableau 6, on peut constater que presque tout le foin se dirige vers certains états américains et toujours les mêmes. L'exportation se fait en ligne directe vers les états au sud du Québec. Dans le portrait du secteur en 2000, nous avions constaté que toutes les provinces canadiennes fonctionnaient de la même manière.

Les efforts individuels et collectifs de mettre en place des structures et équipements pour le conditionnement et le développement de marchés niche ne sont quand même pas négligeables. Quelques compacteurs, séchoirs et au moins une usine de déshydratation sont en fonction et permettent d'exporter et faire quelques percées outre frontières. C'est le cas de Belcan, Haybec et Foin St-Laurent… Bien sûr, il existe un réseau de commerçants qui écoulent les surplus de centaines de producteurs. À part quelques producteurs bien intégrés, ces activités ne sont pas très structurantes.

Les plantes fourragères à usages autres qu'agricoles

Le développement de ressources énergétiques renouvelables a reçu au cours des dernières années une attention nationale et internationale considérable, que ce soit de la part du public en général, des politiciens ou des médias d'information. L'intérêt s'est beaucoup intensifié avec la croissance des préoccupations environnementales, la hausse du prix des carburants fossiles et surtout la nécessité de rechercher des sources alternatives d'énergie. L'utilisation de biomasse d'origine agricole est souvent mentionnée comme source d'énergie extrêmement importante.

Les plantes fourragères suscitent un intérêt pour la production de bioénergie en raison de leur productivité, de leur pérennité et de leur adaptation aux conditions climatiques du Québec. Elles peuvent potentiellement servir à produire aussi bien de l'éthanol cellulosique que des granules/briquettes de biocombustibles. Ce segment de marché s'avère une avenue très importante pour le développement et l'implantation d'espèces qui pourraient se récolter pour usages industriels Au Québec, quelques entreprises produisent déjà des granules pour la combustion à partir de résidus forestiers. Des études entreprises en Estrie visent à évaluer le potentiel de différentes espèces pouvant répondre aux besoins du marché de la granulation. Le Centre de recherche sur les grains (CEROM) vient de recevoir une somme de 1,25 millions de dollars pour la mise en place d'un réseau d'essais sur les cultures dédiées à des fins bio-industrielles.

L'exploitation de graminées pérennes en bandes riveraines ou sur des champs à risques d'érosion élevés pourrait s'avérer avantageuse sous plusieurs aspects mais en particulier pour l'environnement. Quelques projets locaux sont en place ou en voie d'élaboration mais on ne sent pas de concertation des professionnels de l'agriculture avec le monde municipal, les ministères concernés et les producteurs riverains.

Plusieurs municipalités font face à des problèmes de mauvaises herbes envahissantes et allergènes sur les terrains vagues et espaces protégés. Les plantes fourragères à potentiel pour la production de biomasse, les couvre-sols permanents seraient des solutions pour les municipalités à la recherche de solutions alternatives et écologiques pour leurs terrains vagues. Les municipalités sont généralement bien outillées pour la fauche et la récolte, la manutention et le transport de cette cellulose qui pourrait à la rigueur servir de combustible pour des édifices publics. Très peu est investi dans les projets (études) de faisabilité de cette option écologique pour les citoyens soucieux de leur environnement.

Les plantes pérennes en agroenvironnement

La production de soja et de maïs en rotation courte se voit confrontée de plus en plus à des problèmes de compaction des sols. Plusieurs approches ont été mises de l'avant pour contourner ou amoindrir ce problème dont le développement de méthodes culturales plus soucieuses de la ressource « sol » tout en protégeant l'environnement ; des équipements très lourds munis de pneus de flottaison, le travail minimal du sol, le sous-solage et les semis directs. À travers toutes ces alternatives, il est rarement question des plantes à racines profondes telle la luzerne pour remédier d'une manière très efficace et qui rencontre plus que toutes les autres alternatives les impératives de la protection de l'environnement tout en produisant une récolte qui est très en demande sur les marchés locaux et à l'exportation. Malgré les avantages que peuvent apporter les plantes pérennes, celles-ci ne font que très peu partie des solutions envisagées par les conseillers. Les raisons sont plus d'ordres économiques qu'agronomiques.

Deux des plus grands bénéfices des plantes fourragères sont le contrôle de l'érosion des sols et la préservation de la qualité de l'eau. Les surfaces ensemencées en plantes fourragères fournissent une couverture végétale qui protége les sols contre l'impact causé par de fortes pluies, augmente l'infiltration d'eau et réduit la vitesse d'écoulement de l'eau à la surface du sol. Un couvert végétal en plantes fourragères aide à protéger l'environnement de plusieurs autres façons incluant la protection des rives, la stabilisation des bords de routes, la séquestration du carbone, la remise en valeur de sites perturbés, etc.

Le désengagement des joueurs en production fourragère

En 20 ans, le nombre de producteurs laitiers au Québec est passé de plus de 15000 à 6600. En délaissant la production de lait, beaucoup d'agriculteurs se sont convertis à la production de céréales et d'oléo-protéagineux. Simultanément, toute l'industrie des intrants, incluant les conseillers, les ont suivis et se sont graduellement désintéressés de la culture des plantes fourragères. L'amélioration des cultivars et de nouvelles variétés de grains, des techniques de culture, des herbicides et pesticides et le développement concret de l'expertise ont fait progresser le secteur des grandes cultures à pas de géant.

Pendant ce temps, très peu d'efforts étaient faits pour améliorer les performances et le rendement des plantes fourragères. La production des plantes fourragères pour l'alimentation animale n'a donc pas fait partie de cette « révolution » et a été écartée de la stratégie gouvernementale. On peut toutefois citer, dans les années 70, le programme de support à la ventilation du foin à la ferme qui a permis d'améliorer la conservation des fourrages.

Par ailleurs, très peu d'initiatives sont venues appuyer le besoin des producteurs pour le conditionnement ou pour l'entreposage des fourrages. À cet égard, le secteur des plantes fourragères a tout à envier au secteur des grains pour qui des programmes gouvernementaux d'investissements dans les structures d'entreposage et de séchage ont été créés. Le manque d'équipements et d'infrastructures pour le séchage et le conditionnement des fourrages pour en faire du foin sec ou compacté prive les producteurs d'un revenu intéressant, faute de pouvoir commercialiser sur une base constante leur foin.

En résumé, malgré que près de 50 % de la superficie en culture de la province soit occupée par les fourrages, ce secteur de l'agriculture québécoise s'est maintenu dans une léthargie qui a entraîné dans son sillage un désengagement presque généralisé des acteurs et promoteurs.

L'abondance des terres disponibles, le surplus de production de foin et un climat favorable à la culture des fourrages ont dissimulé les rendements sous-optimaux obtenus au Québec. Les plantes fourragères ont été prises pour acquis ainsi que les sols sur lesquels elles poussent. Le manque de soutien technique et de perfectionnement des producteurs dans le domaine de la culture, de la récolte et de l'entreposage des fourrages ont entraîné des coûts de production élevés qui affectent la rentabilité des entreprises agricoles (tableau 7).

Tableau 7 : Rendement, charges et investissement en machinerie vs coût de production du foin et de l'ensilage d'herbe

	Moyenne	**Plus performants**	**Moins performants**
Coût de production ($/t MS)	190	136	280
Rendement (t MS/ha)	6,0	7,3	4,7
Coût machinerie ($/ha)	474	396	556
Investissement machinerie ($/ha)	1389	1126	1696

Source : Agritel-Web : banque de données de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec

L'accroissement des rendements et de la qualité des fourrages permettrait de mieux rentabiliser les terres agricoles ainsi que le parc de machinerie tout en améliorant les performances et la santé des troupeaux. Récemment, un certain mouvement pour la mise en valeur des fourrages sur les fermes d'élevage tend à apparaître. Tout comme pour le secteur des grains, cette tendance se poursuivra à condition que les conseillers et les producteurs soient appuyés dans leurs interventions.

Au fil des années, quelques belles initiatives ont permis l'avancement de la production des plantes fourragères. Par exemple, au début des années 1970, « l'opération luzerne », organisée en partenariat avec le MAPAQ et l'Association des fabricants d'engrais du Québec a permis une percée phénoménale de cette plante dans les champs du Québec. Trente ans plus tard, le succès de ce mouvement est encore tangible alors que même si les superficies en fourrages diminuent, celles implantées en luzerne sont demeurées plutôt stables.

Plus récemment, des projets locaux ont permis le développement de produits à valeur ajoutée, dont la viande provenant de bœufs nourris à l'herbe, ce qui a ravivé l'importance de la culture des fourrages. Entre autres, en 2002, dans le bas St-Laurent, un groupe de producteurs et une chaîne de supermarchés de la région, aidés du MAPAQ ont proposé une viande qui se distingue par le fait que les animaux doivent être nourris seulement avec du foin ou de l'ensilage d'herbe. En 2007, le MAPAQ a mis en place un réseau de conseillers afin de partager l'expertise entre les différents intervenants du projet « bœuf à l'herbe » pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de l'Outaouais. Ces projets locaux, permettent aux producteurs d'obtenir une prime sur la viande vendue tout en valorisant la culture des plantes fourragères.

2. Consultations individuelles réalisées par M. Donald Côté, agr.

Une série d'entrevues individuelles, en personne ou par téléphone, ont été réalisées dans le but d'établir un portrait actuel du secteur des plantes fourragères, incluant les perceptions et les perspectives des différents acteurs impliqués. Un large éventail d'intervenants ont été sélectionnés et questionnés sur la réalité et les enjeux du secteur des plantes fourragères.

Liste des personnes consultées

Université Laval : Diane Parent, Doris Pellerin, Guy Allard

Groupe CQPF : Germain Lefebvre, Réal Michaud, Guy Allard, Jean-Yves Cloutier

Exécutif du comité des plantes fourragères du CRAAQ : Gaëtan Tremblay, Yves Castonguay, Annick Bertrand, Gilles Bélanger

Table filière : Luc Vézina, Yves Trottier, Guy Hayart

Nutritionnistes : Jacques Jalbert, Jean-Luc Laroche, Andrée Bourgeois, Annik Delaquis, Nathalie Gentesse, Jean Brisson

Conseillers MAPAQ et Clubs : Huguette Martel, Antoine Riverin, Marc Clément, René Gagnon, Denis Ruel, René Mongeau, Diane Allard, Michel Lemelin, Guy Lapointe, Daphene Fusia, Hugues St-Pierre

Producteurs Agricoles : Alain Desautels, Nicolas Giard, Jean Laliberté, J.P. Lacombe, Max Ruckstuhl, Orance Mainville

Représentants et responsables commerciaux (intrants) : Christian Duchesneau, Dominique Jobin, Hugo Giard, Lyne Tourigny, Georges Chaussé, Victor Lefebvre

Fédérations Spécialisées : Nathalie Côté (bœuf), Germaine Rainville (lait), responsables des dossiers techniques

Fédération des producteurs de cultures commerciales : Christian Overbeek

Machinisme Agricole : Vincent Audet, Luc Morissette

Foin de Commerce : Pierre Tétrault, Yvan Blanchard, Jean Laliberté, Léon Cardinal, Patrice Dion

Résumé des points saillants des différents groupes rencontrés

Les nutritionnistes et spécialistes de l'alimentation animale

- Les fourrages sont toujours à la base de leurs programmes alimentaires par souci de rentabilité et de santé des troupeaux.
- Généralement, les bons producteurs récoltent et servent des fourrages de qualité.
- Les producteurs, lorsqu'ils ont une récolte de piètre qualité, cherchent à faire plus de lait par différents moyens. Ils ont tendance à essayer des recettes qui sont souvent complexes et auxquelles ils ajoutent des ingrédients sans trop en connaître les effets. Leur formation en nutrition est souvent inadéquate et leurs essais se font parfois au détriment de la santé des vaches et de la rentabilité des fermes.
- La conservation des ensilages est souvent la cause des mauvaises performances des troupeaux laitiers.
- Sur les grosses entreprises qui opèrent en équipes distinctes, celles-ci ne travaillent pas toujours de concert. Les plantes récoltées et entreposées doivent l'être pour la rentabilité de la ferme.
- L'entreposage et la conservation des ensilages sont très souvent la cause des problèmes en alimentation des troupeaux laitiers.
- Les producteurs connaissent mal leurs machines et équipements, faute de fournisseurs intéressés et du manque de formation. Les spécialistes réclament plus de cliniques et de démonstrations au champ.
- Les producteurs de bovins sont confrontés aux mêmes problèmes que les producteurs laitiers mais la nature même de cette production fait qu'ils font moins appel aux spécialistes pour régler leurs problèmes.
- Ils considèrent tous qu'il faudrait que les producteurs aient accès à plus de conseillers de première ligne en production, régie, récolte et entreposage des plantes fourragères.

Les fournisseurs d'intrants

- Ceux et celles qui sont impliqués dans la distribution d'intrants reliés aux plantes fourragères sont des passionnés de cette production. Leur implication dans le CQPF dépasse souvent les intérêts commerciaux. Ils ont à cœur de faire de ce secteur une force économique pour leurs clients et l'agriculture dans son ensemble. Mais ils sont peu nombreux. Ils sont impliqués dans la plupart des comités et activités reliées au CQPF et en sont membres corporatifs.
- Ils se disent très favorables à une refonte du CQPF pour que le secteur soit représenté auprès des décideurs. La plupart connaissent les avantages de faire partie de regroupements tels : l'Association des Fabricants d'Engrais, de Crop Life, de l'AQINAC…etc.
- Ils ne sont pas tous convaincus qu'un regroupement du secteur devrait inclure des producteurs comme membres ou administrateurs.

- Ils souhaitent tous que le secteur soit redynamisé afin de redonner aux plantes fourragères la place qu'elles devraient occuper. Ils sont conscients que les efforts déployés par leurs entreprises respectives ne sont pas à la hauteur de ce qu'elles consacrent au maïs et soja.
- Ils déplorent le manque d'infrastructures pour le conditionnement et l'entreposage des fourrages pour la revente.
- Ils sont convaincus que le développement du secteur passe par des semences de qualité ainsi que des conseils sur la production, la régie, l'entreposage et la manutention. La responsabilité des fournisseurs d'intrants est incontournable mais ils ne peuvent faire tout le travail seul, en particulier les volets formation et cliniques de démonstration.

Les commerçants de foin

- Les commerçants sont de moins en moins nombreux et se retrouvent, pour la plupart, face à des problèmes d'approvisionnement en petites balles carrées à cause de la transformation du parc d'équipements des producteurs-fournisseurs. Ils doivent produire eux-mêmes ce que leurs clients demandent à partir de terres souvent louées et pas toujours propices à l'optimisation des chantiers de récolte. De plus, ils sont confrontés à un problème de main-d'œuvre qui est de moins en moins disponible pour « faire du foin » quand il fait beau.
- La situation financière précaire de plusieurs producteurs est un autre facteur d'abandon ou de diversification, entre autre vers la production de paille en grosses balles carrées pour l'exportation ou la construction.
- Le commerce des balles rondes est un marché instable et très incertain car la qualité des lots est très variable.
- Ils se disent intéressés à structurer le marché mais ne sont pas très chauds à partager leurs contacts d'affaires.
- Ils sont tous très soucieux de la qualité de leurs produits et de la fidélité de leurs clients. Ils seraient très favorables à ce que des normes de classification viennent établir des standards de qualité et à ce qu'une analyse de laboratoire atteste des caractéristiques du foin vendu. Ce standard pourrait servir pour les marchés spécialisés à condition que les acheteurs veuillent bien payer pour cette garantie.
- Pour certains, l'exportation est le principal débouché et ils sont très attentifs aux exigences de leurs clients, en particulier pour le marché des chevaux. Ils sont peu enclins à mettre des efforts dans l'organisation d'une meilleure structure pour le foin de commerce ou à quelque changement que ce soit, toute leur production étant vendue année après année.

Les conseillers du MAPAQ en plantes fourragères

- Malgré le fait que les effectifs diminuent dans la plupart des bureaux locaux et régionaux, il y a encore un bon noyau de conseillers et conseillères très motivés et dynamiques pour le secteur des plantes fourragères. C'est le groupe qui est le plus au fait des organismes

qui œuvrent dans le secteur. Plusieurs d'entre eux sont impliqués dans différents comités et ateliers reliés à l'alimentation des ruminants, la production et la régie des plantes fourragères, ainsi qu'à l'organisation de colloques et de cliniques au champ.

- Les producteurs de pointe s'organisent pour aller chercher ce qu'ils ont besoin pour réussir mais ce n'est pas le cas pour la majorité. Ils déplorent le peu d'informations qui se rendent réellement aux producteurs.
- La diminution des effectifs et le manque d'intérêt des autorités pour les plantes fourragères les forcent à se concerter et à développer un réseau de partage des connaissances entre les différents bureaux. Les quelques spécialistes dans le domaine sont bien identifiés par leurs pairs et sont très en demande pour des conseils, références, ateliers et conférences. Un regroupement des personnes-ressources au sein d'un nouvel organisme serait bien accueilli et pourrait apporter aux décideurs une vision claire des besoins du secteur.
- L'utilisation des plantes fourragères à vocation énergétique a redonné un élan à ce secteur dans quelques régions. Des projets pilotes ont été créés suite à la disponibilité de ressources monétaires et de personnel spécialisé.
- Ils souhaitent que cette nouvelle utilisation des plantes fourragères ne porte pas trop ombrage à leur vocation première, soit l'alimentation du bétail.

Les responsables techniques des Fédérations des producteurs de lait et de bovins du Québec

- Les producteurs laitiers, par l'entremise de leur Fédération, se disent préoccupés par la montée en flèche des coûts d'alimentation de leurs troupeaux ce qui affecte leur rentabilité. De plus, les étés 2008 et 2009 ont été peu cléments, ce qui a diminué la qualité et la quantité des fourrages récoltés en général. Cette baisse de qualité a eu pour conséquence, qu'à la fin de l'année laitière, le Québec risquait de ne pas remplir son contingent provincial. Cela a forcé les producteurs à supplémenter les rations de leurs vaches avec plus de concentrés pour les raisons précitées.
- La Fédération des producteurs de lait s'est alors tournée vers les spécialistes de Valacta pour trouver des solutions. Cela explique pourquoi Valacta est de plus en plus actif dans les volets techniques reliés aux plantes fourragères. Il est difficile de dire, à ce moment, jusqu'où Valacta est prêt à collaborer à un regroupement d'organismes pour bien représenter le secteur. La Fédération reconnaît la nécessité de bien informer les producteurs pour qu'ils améliorent la qualité de leurs fourrages et en augmentent la quantité servie dans la ration de leurs troupeaux.
- La Fédération des producteurs de bovins vit une toute autre réalité. Ce secteur qui regroupe plus de 250,000 bêtes à nourrir se retrouve depuis quelques années avec de sérieuses difficultés financières. La responsable est très au fait que la rentabilité passe par l'alimentation des fourrages et par des pâturages de qualité. Des impératifs de rentabilité forcent toutefois plusieurs producteurs à vendre leurs meilleurs fourrages et à avoir un emploi à l'extérieur pour survivre économiquement.

- Les futures dispositions de l'ASRA forceront les producteurs de bovins à revoir leur mode de fonctionnement car ils seront compensés sur le poids des veaux vendus. Donc, pour les prochains mois, les préoccupations de la Fédération de producteurs de bovins seront plus d'ordre économique que technique. La responsable se dit prête à collaborer à l'avancement du secteur en donnant son appui à de la formation sur des techniques de pointe pour la production des fourrages et la paissance des animaux.

Le président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales

- Il semble peu concerné par la nécessité de mieux représenter ce secteur. Il est conscient du manque de représentativité des plantes fourragères auprès des décideurs et autres instances mais ne voit pas comment intégrer ce segment des cultures commerciales à sa Fédération.
- Par contre, lorsqu'il est question du volet énergétique des plantes fourragères, l'intérêt se concrétise. Il confirme que le CEROM sera impliqué dans un projet de recherche qui devrait mener à la production et à la commercialisation de granules à base de panic érigé et d'autres espèces. Ce projet sera financé en partie par la FQCC.

Un membre retraité du CQPF et ex-conseiller du MAPAQ

- Pour Michel Perron, agr., apôtre et défenseur acharné du secteur des plantes fourragères, il y a encore de l'espoir pour le redynamiser. En effet, il reste plusieurs bons conseillers et conseillères en province qui pourraient être mis en réseau afin de répondre mieux et plus rapidement aux besoins particuliers des producteurs. Ces répondants de première ligne pourraient être en relation constante avec un organisme coordinateur qui leur fournirait les dernières informations au sujet des plantes fourragères et coordonnerait leurs implications auprès de différentes tables et groupes pour gérer leurs actions.
- Évidemment, il faudrait une bonne entente avec le MAPAQ mais, compte tenu que cela ne représente que quelques personnes, cela pourrait se faire sur une base « *ad hoc* ».
- Le secteur du foin de commerce, pour lequel il s'est beaucoup investi, est d'après lui récupérable et structurable en autant que les autorités puissent aider financièrement. De plus, il a travaillé à mettre en place des standards de qualité et tout repose sur la volonté d'aller plus loin et de doter l'organisme coordonnateur de budgets qui lui permettront d'avancer.
- Il se dit confiant que la poignée de personnes déterminées qui continuent à faire avancer les différentes structures, incluant les dirigeants du CQPF, sauront préserver les chances de survie et dessiner l'avenir de ce secteur.

3. Consultations de groupes (Rapport de la firme Tandem)

RAPPORT DE CONSULTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
PROBLÉMATIQUE RELATIVE AUX PLANTES FOURRAGÈRES

Préparé pour le Conseil Québécois des Plantes Fourragères

Mars 2010

Introduction

Le contexte

Le secteur des plantes fourragères a subi de grands bouleversements depuis les dernières décennies et se trouve en quelque sorte à la croisée des chemins. Cette situation rend nécessaire une réflexion en profondeur sur les perspectives d'avenir de la production fourragère.

Ce secteur représente encore une valeur économique considérable puisqu'il occupe plus de 50 % des superficies cultivables au Québec (prairies, pâturages et maïs fourrager) et qu'il est à la base de l'alimentation des productions animales. Toutefois, il est confronté à certains enjeux techniques qui pourraient avoir un impact déterminant sur son statut, voire sur sa vitalité. Voici quelques exemples :

- La qualité et le rendement des productions fourragères ont diminué de façon marquée au cours des dernières décennies.
- Certaines productions, dont les plus grandes consommatrices de fourrages (production laitière notamment) ont souvent recours à des substituts alimentaires, qui ne confèrent pas toujours un avantage technico-économique à cette production.
- Le rôle protecteur des plantes fourragères vis-à-vis de l'environnement n'est pas nécessairement reconnu.
- Des questions se posent également quant à l'utilisation potentielle des plantes fourragères pérennes dans la production de bioproduits.

À cela s'ajoute certains enjeux de gestion. Les ressources conseil disposant d'une expertise de pointe sur les plantes fourragères se raréfient de plus en plus. Par ailleurs, il n'y a pas d'organisme spécialisé, de clubs ou autres structures pour représenter les producteurs et défendre en priorité leurs intérêts. Seul le Conseil Québécois des Plantes Fourragères (CQPF) regroupe toutes les forces vives de l'industrie, les autres organismes concernés, le CRAAQ et la Table filière, étant dédiés soit à la diffusion d'information, soit à la commercialisation du foin.

Besoin d'une réflexion stratégique

Dans ce contexte, le CQPF a cru opportun d'élaborer un plan stratégique pour tracer l'avenir de ce secteur. Des questions importantes devaient faire partie de cette réflexion, notamment les options de développement qui s'offrent au secteur, le support que l'on doit lui apporter - celui de l'État notamment. À cette fin, il a mené une vaste consultation auprès de plusieurs intervenants afin d'établir un portrait exhaustif de la réalité, des enjeux et des perspectives du secteur. Cet

exercice doit permettre d'élaborer des pistes d'action, qui pourront par la suite être partagées avec l'ensemble des acteurs du secteur des plantes fourragères.

Intégrer la perception des premiers intéressés : les producteurs

Dans cette réflexion, il est apparu primordial au CQPF de tenir compte de la perception des producteurs agricoles concernés directement par la problématique des plantes fourragères. Il a donc confié le mandat à une firme qui se spécialise dans ce type de démarche, *Communications Tandem*, le soin d'organiser une consultation auprès de groupes témoins de producteurs. Le travail de la firme consistait à recruter des participants pour former des groupes de discussion, à tenir les rencontres, à les animer et, finalement, à rapporter les faits saillants de cette consultation.

Les groupes de discussion

Recrutement

La consultation s'est réalisée auprès de 51 producteurs agricoles, appartenant à trois types de productions : laitière, bovine et foin de commerce. Les groupes formés devaient également, autant que faire se peut, témoigner de certaines problématiques régionales. On trouvera à l'ANNEXE 2, les lettres d'invitation adressées aux producteurs et à l'ANNEXE 3 la liste complète des participants aux groupes de discussion.

Comme les producteurs agricoles sont largement sollicités pour ce type de groupes de discussion ou d'ateliers, et qu'ils ne sont pas nécessairement disponibles en cette période de l'année, des listes de participants potentiels ont d'abord été établies grâce au concours du CQPF, de ses partenaires et des organisations agricoles. Nous devons souligner à cet égard l'excellente collaboration que nous avons obtenue de la part des fédérations régionales de l'UPA. Quelque 125 participants ont été ainsi identifiés et ont été appelés de façon aléatoire. Le taux de réponse des producteurs a été fort appréciable, puisque presqu'une fois sur deux les producteurs ont accepté de participer. Nous les en remercions.

Rencontres

Cinq groupes de discussion ont été organisés successivement du 26 janvier au 15 février 2010. De ces groupes, deux représentaient la production laitière, deux la production bovine, et un autre, la production de foin de commerce. Ils se sont tenus à des endroits et à des moments divers, pour favoriser entre autres une représentation régionale. En voici les coordonnées :

- Premier groupe de producteurs laitiers : Victoriaville, le 26 janvier
- Groupe de producteurs de foin de commerce : Drummondville, le 28 janvier

- Deuxième groupe de producteurs laitiers : Saint-Hyacinthe, le 9 février
- Premier groupe de producteurs bovins : Sainte-Marie (de Beauce), le 11 février
- Deuxième groupe de producteurs bovins : Mont-Laurier, le 15 février

Ajoutons qu'un producteur ovin a fait partie du groupe de discussion de Drummondville, ce qui a permis d'obtenir un point de vue intéressant d'une autre production animale consommatrice de plantes fourragères. Par ailleurs, comme quatre producteurs bovins représentant la région de l'Abitibi n'ont pu se rendre au groupe de discussion de Mont-Laurier, un appel-conférence a été organisé à Rouyn-Noranda pour recueillir les commentaires des producteurs de cette région. Deux producteurs ont participé à cet échange.

Pour ce qui est de l'organisation logistique des rencontres, nous avons pu bénéficier de la précieuse collaboration des directions régionales concernées du MAPAQ, qui ont réservé et mis à notre disposition gracieusement des salles de conférence appropriées.

Pour mener à bien les rencontres, des guides d'animation ont été préparés et ont été validés par le CQPF. Ils sont présentés à l'ANNEXE 1. Les rencontres avaient une durée de trois heures et ont permis à chaque fois de couvrir l'ensemble du questionnement envisagé. Les producteurs agricoles, soulignons-le, ont assuré une excellente participation et ont démontré un vif intérêt quant à la problématique des plantes fourragères. Les propos recueillis sont nombreux, variés et riches de sens. Merci donc à tous les participants.

Synthèse des commentaires recueillis

Le document qui suit résume les principaux commentaires qui ont été notés lors de la tenue des cinq groupes de discussion. Ces propos ont été rassemblés par production, pour éviter les redondances et permettre de mieux dégager les constantes par rapport à une production donnée. Ils sont présentés sous forme de listes à bulles, pour en faciliter la lecture. Un sommaire rapportant les principaux faits saillants de cette consultation est présenté au début du compte-rendu.

Ce rapport appartient maintenant au CQPF, et il sera pris en compte pour l'élaboration du document final sur la planification stratégique des besoins du secteur des plantes fourragères.

Synthèse des commentaires recueillis

Faits saillants

- Les producteurs produisent des plantes fourragères d'abord pour l'alimentation de leur troupeau.
- La culture des plantes fourragères est très importante pour la fertilité des sols : essentielle dans la rotation des cultures pour reposer le sol, diminuer la compaction, etc.
- Avec la hausse du prix des grains, les changements dans les programmes de soutien, l'ouverture des marchés, une meilleure gestion des cultures fourragères, et tout particulièrement des pâturages, deviennent primordiaux comme moyens de baisser les coûts d'alimentation des élevages.
- Le marché du foin est un marché peu lucratif, très variable et donc risqué.
- Contrairement aux céréales, la qualité et le rendement des plantes fourragères ne sont pas mesurés de façon systématique et régulière avec des outils de mesure objective.
- La prolongation de la période d'élevage au pâturage jusqu'à 180 ou 200 jours est une priorité chez les producteurs de bovins.
- L'expertise, le conseil technique indépendant, la recherche et la diffusion d'information à jour sur les plantes fourragères sont largement déficients au Québec.
- Afin de faire évoluer la production des plantes fourragères, la recherche devrait porter prioritairement sur les méthodes culturales et les variétés de plante en fonction des particularités régionales.
- Les principaux besoins en matière de plantes fourragères sont l'accès à des conseils techniques à la fine pointe des connaissances et une meilleure diffusion de l'information d'actualité sur les plantes fourragères.
- Les producteurs plus impliqués dans le commerce de foin souhaiteraient une organisation pour développer les marchés extérieurs.
- Dans une vision de multifonctionnalité de l'agriculture, la culture des plantes fourragères est une option intéressante pour l'occupation des terres abandonnées.

Production laitière

USAGE DES FOURRAGES

Quelle importance les fourrages occupent-ils dans votre entreprise (culture et étable) ? Comment a évolué leur usage dans la ration du troupeau ? Herbages vs maïs ensilage ? Ratio fourrages – concentrés ?

- La culture des fourrages
  - La part de la superficie des fermes consacrée aux cultures fourragères varie de 30% à 86%.
- L'alimentation des vaches laitières
  - La part de l'alimentation en fourrage des vaches est supérieure à 50% et peut atteindre 85%.
  - L'ensilage de maïs compte pour 40 à 60% de l'alimentation.
  - Deux producteurs ne donnent aucun ensilage de maïs.
  - Les fourrages sont la base de l'alimentation des vaches laitières donc des revenus de la ferme. Il est économiquement rentable de produire du foin de bonne qualité. Avec la hausse du prix des grains, les plantes fourragères dans l'alimentation sont de plus en plus importantes pour baisser les coûts de production.
    - Un producteur souligne qu'il a augmenté la part des fourrages dans l'alimentation de son troupeau depuis cinq mois et qu'il remarque d'une part une augmentation de la production et d'autre part une diminution de ses coûts d'alimentation.
  - La vache laitière est un ruminant performant qui transforme efficacement les fourrages de bonne qualité.
- Les cultures de plantes fourragères jouent un rôle important dans la fertilité des sols sur les entreprises laitières : essentielles dans la rotation des cultures pour permettre au sol de se reposer, pour réduire aussi la compaction, etc.

Quelle part du budget de dépenses en production végétale est accordée à la culture des plantes fourragères ?

- Le poste des dépenses pour les fourrages :
  - En général, ce poste comprend les semences et la fertilisation en grande partie sinon en totalité comblée par les fumiers et lisiers de l'entreprise. Ainsi, la production de fourrages ne constitue pas un poste important des dépenses de la ferme.

- Plusieurs dépenses liées à la production des fourrages ne sont pas directement comptabilisées (frais de l'épandage, la valeur des fumiers comme fertilisant, certains frais de machinerie, la main-d'œuvre). Si elles l'étaient, elles constitueraient une partie importante des dépenses de la ferme laitière.
- Les dépenses pour la production des fourrages sont très variables d'une entreprise à une autre selon la région, le prix de la terre, la proportion des pâturages, la régie appliquée par chaque producteur (fertilisation, chaulage, renouvellement, etc.).

- Le coût de production du foin a été évalué à 200 $/tonne (Référence : Club agroenvironnemental de l'Estrie).

Envisagez-vous de commercialiser des fourrages ?

- La très grande majorité des producteurs ne commercialisent pas de foin et ne l'envisagent pas pour les raisons suivantes :

  - Marché peu lucratif : marché de débarras pour le foin de mauvaise qualité et les surplus occasionnels des producteurs laitiers. Il est plus profitable de le faire transformer en lait compte tenu de son coût de production et des acheteurs qui ne sont pas prêts à payer sa valeur réelle. (C'est toujours trop cher !)
  - Marché peu fiable d'une année à l'autre :
    - Le marché américain est moins intéressant depuis la hausse du dollar canadien.
    - Le marché local est fonction de l'état des récoltes des producteurs laitiers.
  - Un produit difficile à faire : la qualité et le rendement sont très sensibles à la température.

- Dans certaines régions, où les terres sont moins dispendieuses (Lac-Saint-Jean, Estrie), le commerce du foin est plus lucratif que celui des petites céréales. Il est lucratif pour un foin de qualité. Il y a toujours des acheteurs pour la qualité.

QUALITÉ ET RENDEMENT, SUPPORT TECHNIQUE

À partir de quels critères évaluez-vous la qualité de vos fourrages ?

- Pour décider du moment de la coupe : selon un échéancier de jours entre les coupes (30 à 35 jours), en fonction de la météo et de l'état visuel des plantes (couleur, % floraison, etc.).

- Après la coupe : par des analyses (digestibilité, protéines brutes, énergie) pour déterminer le programme alimentaire du troupeau. La régularité des analyses est variable.

- Dépendant des producteurs, les analyses se font aux deux semaines ou deux fois par année dans le cas d'un producteur de balles rondes.

- En général, les producteurs de lait ne prêtent pas une attention aussi grande à la qualité et au rendement des fourrages qu'à ceux des céréales. Ils ne mesurent pas précisément les rendements comme ils le font pour les grains. Souvent, ils leur réservent les sols les moins fertiles. Il y a une mentalité à changer pour inciter les producteurs à valoriser la production de foin de qualité.

Est-ce que la qualité s'est améliorée depuis 10 ans ? Et le rendement, s'est-il amélioré depuis 10 ans ? Êtes-vous satisfaits des espèces, des variétés et de la régie que vous utilisez ?

- Il est mentionné que la qualité et le rendement des plantes fourragères sont fonction de quatre facteurs, soit, en ordre de priorité : le climat, le sol, la fertilisation et les cultivars (qui comptent pour seulement 10% de la qualité).

- La qualité et le rendement s'accroissent avec l'amélioration de la régie, des méthodes de production :

  - Renouvellement des prairies aux deux ou trois ans, rotation des cultures ;
  - Bon mélange de plantes selon les conditions régionales et de la ferme ;
  - Fertilisation et chaulage ;
  - Machinerie pour permettre de récolter plus rapidement.

- Le rendement et la qualité sont en baisse depuis 3 ans à cause, d'une part, des conditions météorologiques et, d'autre part, de la régie des cultures qui devrait être revue suite à la hausse de la fertilisation par les lisiers (non compatibles avec la luzerne, augmentation de la compaction due aux gros chargements de lisiers épandus).

- Les producteurs jugent que la qualité ne s'est pas améliorée de façon significative malgré les nouveaux cultivars, sauf pour la luzerne (regain plus rapide). Il n'y a aucune évolution pour les graminées. Le mélange mil-luzerne est largement vendu.

- Un producteur fait ses propres essais de variétés et de mélanges en fonction des particularités de ses sols.

  - Il mentionne un essai de trèfle blanc réalisé chez lui qui s'avère très prometteur pour remplir les endroits où la repousse est absente.

Quel support technique utilisez-vous pour la culture et la récolte des fourrages ? Quelles sont vos sources d'informations ?

- Il y a un manque généralisé de conseillers crédibles et indépendants en production fourragère.

- Les principaux conseillers des producteurs de lait sont:

  - Les vendeurs :
    - de semences : certains apportent de bons conseils mais le producteur doit rester critique. Ils ont souvent une connaissance limitée de la culture des fourrages et de l'alimentation des vaches.
    - de concentrés et de céréales : ils ne favorisent pas les fourrages sauf exceptionnellement. Les jeunes accordent plus de valeur aux fourrages.
    - Les agronomes qui travaillent pour les compagnies orientent leurs conseils en fonction des produits et services vendus pour la culture ou l'élevage.
  - Club agroenvironnemental : conseil plus environnemental qu'agronomique ; pas de suivi jusque dans l'étable ; beaucoup de papiers à remplir par les conseillers pour répondre aux exigences liées aux subventions qu'ils reçoivent, ce qui laisse peu de disponibilité pour le conseil au champ. Les conseillers des clubs agro ont une certaine neutralité.
  - Valacta : les conseils sont plus au niveau de l'étable qu'au champ mais actuellement Valacta est en train de développer le secteur des plantes fourragères dans un objectif de diminuer les coûts de production du lait.
  - MAPAQ : dans le passé, des conseillers du MAPAQ possédaient une certaine expertise qui se perd avec les départs à la retraite et le non-renouvellement des postes.

Y a-t-il un support disponible pour faire la jonction entre le champ et l'étable permettant de mieux utiliser vos fourrages?

- On note une absence de liens entre la régie des cultures et la régie du troupeau : pour un meilleur lien entre le champ et l'étable, le producteur doit obliger ses conseillers à échanger ou demander aux conseillers d'élargir leurs compétences.

- L'expertise pour des questions spécifiques (au champ ou à l'étable) est existante mais pas pour des questions plus globales qui touchent la régie de l'élevage et son lien avec l'aliment.

- Certains nutritionnistes des compagnies commencent à venir dans le champ, mais ils le font plus souvent pour encourager la culture des céréales.

- Beaucoup de travail à faire à ce niveau.

Quels services, activités souhaiteriez-vous pour améliorer les rendements, la qualité et l'utilisation dans les rations ?

- Une expertise à la fine pointe des connaissances dans les plantes fourragères : aller chercher l'information à l'extérieur du Québec où la production a évolué. (Ex. : Europe)

- Des conseillers en production fourragère :

  - Crédibles, indépendants et compétents ;
  - En nombre suffisant pour répondre aux besoins de conseils des producteurs ;
  - Disponibles pour venir dans le champ assurer le suivi des productions.

- Les plantes fourragères : base de l'alimentation du troupeau laitier donc la base du revenu. Elles devraient recevoir plus d'attention de la part des conseillers en production laitière.

Qui devrait fournir ces services ?

- Le CRAAQ pourrait faire le lien entre les compétences champs-étable.

- Les clubs agroenvironnementaux sont les organismes conseils les plus proches des producteurs. Ils devraient axer leurs services sur le rendement des cultures et non uniquement sur la protection de l'environnement. Pour répondre à ce besoin, il faudrait plus de conseillers et donc plus d'argent pour les services.
  - Dura-Club, club agroenvironnemental, dont les conseillers sont très présents sur les fermes, a publié un guide sur la gestion des prairies - survivre à l'hiver. Ce guide se veut un outil d'aide à la décision.

- Valacta pourrait jouer un rôle important. Il a l'avantage d'être déjà présent chez les producteurs de lait.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION, REPRÉSENTATION DU SECTEUR

Comme cela existe pour les autres productions, y a-t-il un besoin pour qu'un organisme transmette le message des producteurs afin de mieux défendre les intérêts relatifs au secteur des plantes fourragères ?

- On ne favorise pas la création d'un nouvel organisme. On recommande plutôt d'agir avec les organisations existantes : Valacta, CQPF.

Connaissez-vous les organismes qui regroupent actuellement des acteurs de l'industrie ? Connaissez-vous le CQPF? Quel type d'organisation serait la mieux placée pour représenter le secteur et permettre son développement?

- Le CQPF est connu par quelques-uns pour ses activités d'information : le bulletin et la journée annuelle sur les fourrages. La représentation des producteurs dans le CQPF ne semble pas suffisante. Son rôle reste inconnu pour la majorité des participants.

- Un centre d'expertise est identifié comme l'organisation pour répondre aux besoins de conseils techniques neutres et réunir les expertises dans ce domaine.

  - Il pourrait être placé sous la responsabilité du CQPF, dans la mesure où il disposerait de ressources financières suffisantes.
  - Il serait administré par les producteurs.
  - Rôles :
    - Développer la recherche et le conseil technique en tenant compte des spécificités des régions au niveau des sols, de la température, etc. Des regroupements régionaux sont favorisés.
    - Mettre à jour et diffuser l'information (Le CRAAQ joue déjà un rôle dans ce secteur).
    - Former les conseillers.
    - Favoriser le regroupement de producteurs pour échanger sur les problèmes et les solutions de la culture de plantes fourragères.
  - Valacta est vu comme un intervenant majeur dans la création et le développement d'un centre d'expertise.

- Le MAPAQ devrait s'impliquer pour soutenir le développement des plantes fourragères qui répondent, entre autres, aux principes d'agriculture durable. Il pourrait :

  - Prendre le leadership au niveau du développement et de la diffusion de l'expertise.
  - Assurer les ressources financières suffisantes aux clubs agroenvironnementaux pour leur implication dans le développement de la culture des plantes fourragères (analyse de groupe, suivi au champ, expertise selon les caractéristiques individuelles de chaque ferme).

- Les compagnies de semences devraient s'impliquer dans les essais et leur suivi.

  - Un producteur (aussi représentant pour une compagnie) mentionne que les compagnies commencent à faire des essais mais que les nombreuses différences dans la régie, les conditions climatiques, les sols, le conditionnement (foin sec, en balles, enrobé, ensilé) rendent le développement de nouvelles variétés plus difficile.

R&D : Quelles devraient être les priorités ?

- D'abord s'assurer que soient diffusés les résultats de la recherche qui se fait actuellement sur les fourrages. (Ex. : Centre de recherche d'Agriculture Canada au Lac-Saint-Jean et à Lennoxville).

- Recherche neutre : actuellement ce sont les compagnies qui font une bonne part de la recherche. Elles diffusent les résultats qui leur procurent des avantages économiques.

- La recherche devrait tenir compte des besoins régionaux et porter sur :

  - Les méthodes culturales pour optimiser les rendements et la qualité ;
  - La résistance des plantes aux changements climatiques (des hivers plus chauds, pluvieux, moins de couverture de neige dans certaines régions) ;
  - La fertilisation avec les fumiers versus les problèmes de compaction (Quel est le meilleur temps pour épandre, tout en protégeant les sols contre la compaction?) ;
  - Des tests de variétés et de mélanges pour optimiser le rendement et la qualité ;
  - Les impacts des nouvelles cultures OGM sur les animaux (Ex. : maïs-ensilage) ;
  - La rentabilité économique des plantes fourragères par rapport aux autres cultures ;
  - L'amélioration du rendement tout en diminuant les coûts ;
  - Les méthodes de séchage.

Quel est le meilleur moyen de transférer les connaissances aux producteurs ?

- Des journées d'information sur la culture des plantes fourragères dans chaque région.

- Diffusion d'informations par les publications agricoles existantes (Bulletin CQPF, Le producteur de lait, etc.).

- Il y a une responsabilité des producteurs d'aller chercher l'information.

AUTRES QUESTIONS

En résumé, quels seraient les besoins (2 ou 3) qui vous apparaissent les plus importants en matière de plantes fourragères ?

- Le conseil technique neutre et à la fine pointe est la grande priorité.
- La recherche sur les cultures fourragères en tenant compte des différences régionales et la diffusion des résultats.

- Une organisation impliquée dans le développement de la production des plantes fourragères :
  - Gérée par les producteurs ;
  - Diffusant une information technique objective des résultats des recherches ;
  - Effectuant un réseau d'essais au champ.
- Faire de la culture fourragère une priorité de la production laitière.
- Des regroupements régionaux de producteurs pour échanger sur leurs expériences : lieu de diffusion et de partage d'information.
- Implication du secteur privé : recherche et diffusion de l'information.
- Plus de diffusion d'informations sur les plantes fourragères dans les publications agricoles et sur Internet : TCN, Le producteur de lait, etc.
- Développement de variétés pour baisser les coûts de production.
- Promouvoir la fierté de faire des fourrages et dans ce sens, faire connaître les besoins de conseils techniques et de recherche sur les plantes fourragères auprès des diverses organisations (clubs agroenvironnementaux, fédérations spécialisées, etc.).

Production bovine

USAGE DES FOURRAGES

Quelle importance les fourrages occupent-ils dans votre entreprise (culture et étable) ? Comment a évolué leur usage (pâturages vs fourrages récoltés) dans la ration du troupeau? Herbages vs maïs ensilage ? Pâturages intensifs vs extensifs ?

- Majoritairement, la culture des plantes fourragères et les pâturages intensifs occupent de 85 à 100% des superficies des entreprises bovines.
    - Un producteur cultive du sorgho-soudan, qui donne de très bon rendement, sur 20% de ses superficies.
    - Un producteur de bouvillon d'abattage ne consacre que 30% de ses superficies aux cultures fourragères.
- La part des superficies en plantes fourragères consacrée aux pâturages est très variable, soit de 15 à 98%.
    - Deux producteurs de l'Outaouais consacrent plus de 90% de leur superficie aux pâturages.
- Les fourrages sont la principale source d'alimentation des élevages vache-veau. De petites quantités de céréales ou de maïs-ensilage (chez un producteur) sont données par certains aux animaux en semi-finition.
    - Deux producteurs de l'Outaouais nourrissent uniquement à l'herbe leurs animaux de semi-finition et de finition. Les pâturages comptent pour une bonne partie de cette alimentation (180 jours de pâturage).
    - Deux producteurs de l'Abitibi comptent également sur les pâturages pour l'alimentation de leurs animaux.
        - Un producteur garde ses animaux 200 jours au pâturage.
        - Un producteur gère ses pâturages en bandes à l'aide d'une clôture amovible. Il fait du « veau à l'herbe » (900 livres) pour un marché spécifique régional.

Quelle part du budget de dépenses en production végétale est accordée à la culture des plantes fourragères ?

- La part des dépenses des entreprises pour les fourrages varie de 4% à 20% selon l'étendue des superficies cultivées. Plus la part des superficies est importante en pâturage et moins en

plantes fourragères récoltées, moindres sont les dépenses. La production de foin sec est coûteuse à cause des besoins en main-d'œuvre.

- Plusieurs producteurs n'ont pas pu répondre à cette question en l'absence de leurs données d'entreprise.

Envisagez-vous de commercialiser des fourrages ?

- Avec les faibles prix actuels du bœuf et pour diversifier leurs sources de revenus, deux producteurs envisagent de commercialiser du foin en favorisant les marchés extérieurs comme l'Ontario et les États-Unis.

- Plusieurs producteurs en ont déjà commercialisé. Ils ont cessé à cause du marché trop instable, très difficile et peu lucratif.

  - Les années de surplus, beaucoup de producteurs se retrouvent sur le marché et coupent les prix.
  - Il est plus profitable de transformer les fourrages en viande.
  - Les prix varient beaucoup. Ainsi en est-il de la qualité, qui dépend des conditions de la météo.
  - De plus, à cause des coûts du transport élevé du foin, il est nécessaire de faire des balles compressées (équipement nécessaire) pour le marché extérieur.

- Les producteurs visent le plus possible l'autosuffisance de leur entreprise en fourrages. Ils vendent occasionnellement leurs surplus.

  - En Abitibi, le commerce de foin n'est pas envisagé. On augmente le nombre d'animaux lorsqu'il y a des surplus. Le plus souvent, les producteurs sont en déficit de fourrages pour l'alimentation de leur troupeau. En général, la demande locale reste faible et la région est trop éloignée des marchés pour envisager de commercialiser du foin à l'extérieur.

- Un producteur en commercialise beaucoup aux États-Unis. Il se fait payer comptant et au moment de la transaction. Il trie une par une ses balles pour n'offrir que du foin de la meilleure qualité. Les prix sont bons pour du foin de qualité.

QUALITÉ ET RENDEMENT, SUPPORT TECHNIQUE

À partir de quels critères évaluez-vous la qualité de vos fourrages ?

- Des analyses des fourrages :
  - Le réfractomètre et le lecteur de chlorophylle sont utilisés pour évaluer la qualité des pâturages durant la saison de végétation chez deux producteurs.
  - La régularité des analyses est variable. Plusieurs producteurs estiment que leur expérience suffit pour évaluer visuellement la qualité des fourrages, même si l'analyse reste la méthode la plus précise.

- Une évaluation visuelle de la maturité (stade de croissance, texture, odeur) et du rendement au champ.

- L'animal est le meilleur juge de la qualité des fourrages de par la consommation qu'il en fera.

- Selon la qualité anticipée, qui dépend des conditions météorologiques (pluie, humidité), on décidera d'ensiler plutôt que de faire du foin sec.
  - Un producteur a décidé d'ensiler 75% des plantes qu'il produit. Depuis deux ans, avec les conditions météorologiques que les producteurs ont connues, il leur a été plus facile de produire un ensilage de qualité que du foin sec.
  - Un producteur dit rechercher une qualité de foin comme s'il faisait du foin sec, alors qu'il ensile la totalité de sa récolte. Il estime obtenir de bons résultats.

Est-ce que la qualité s'est améliorée depuis 10 ans ?

- La qualité s'améliore, dans la mesure toutefois où on s'assure d'une meilleure régie :
  - Relever les prairies régulièrement (chaux, engrais, fumier et lisier) : la qualité du sol influence la qualité des fourrages. Plus la rotation des prairies se fait rapidement, plus elle coûte cher mais le fourrage est de meilleure qualité. Cela se traduit par un meilleur gain de poids chez les animaux.
  - Entretenir les pâturages : un producteur a des pâturages permanents, le plus jeune date de 1997 et le plus vieux a 60 ans. Il les entretient avec des apports de chaux et de compost en plus des fumiers des animaux qui pâturent. Une gestion (rotation) des pâturages est effectuée.
  - Un producteur exécute une première coupe quand le foin est très jeune car les repousses sont plus rapides.

- Autre facteur d'amélioration de la qualité : meilleure performance de la machinerie permettant de récolter plus rapidement.

- Un producteur de l'Abitibi mentionne que la valorisation des fourrages de qualité était plus présente dans les années 80. L'accessibilité des céréales à des prix plus bas qu'actuellement a sans doute contribué à la dégradation ou du moins à une faible amélioration de la qualité des fourrages.

- Depuis deux ans, la pluie fréquente en juin et en juillet a affecté la qualité des fourrages récoltés, particulièrement le foin sec, mais également l'ensilage.

  - La température a le dernier mot sur la qualité et il ne faut décider de faucher pas nécessairement au stade de la meilleure qualité mais en tenant compte de la pluie prévue.
  - Pour s'assurer de fourrages de qualité, il faut gérer en tenant compte de la météo : par exemple, faire de l'ensilage avec la première coupe, période où les pluies sont plus fréquentes, et faire du foin sec en seconde coupe quand généralement le temps est plus ensoleillé.
  - La qualité se dégrade lorsqu'on utilise de la vieille machinerie, avec beaucoup plus de superficies à récolter, dans des conditions météorologiques désavantageuses.

- La qualité peut se dégrader aussi à l'entreposage.
  - Un producteur dit traiter tous ses ensilages avec une bactérie.
  - Selon une étude réalisée au Québec, 92% de l'ensilage chauffe, ce qui démontre la faible qualité des fourrages produits.

- Tous reconnaissent que la qualité des fourrages a une influence sur la qualité des animaux.

Et le rendement, s'est-il amélioré depuis 10 ans ?

- Comme pour la qualité, les rendements dépendent de la régie des sols (engrais, chaux, rotations courtes) et des conditions météorologiques qui prévalent au moment de la récolte.

  - Pour certains, le rendement et la valeur nutritive se sont dégradés à cause de la réduction de la fertilisation avec les engrais chimiques. Avant, les champs étaient bien verts ! Aujourd'hui, étant donné les restrictions environnementales imposées à l'épandage des lisiers ainsi que la hausse du prix des engrais, la fertilisation est moindre et les rendements ainsi que la qualité s'en ressentent (valeur en protéines).

- En général, les producteurs considèrent que les rendements sont stables et que des efforts doivent être faits pour améliorer les rendements des fourrages et tout particulièrement des pâturages.

Êtes-vous satisfaits des espèces, des variétés et de la régie que vous utilisez ?

- Pour un producteur de l'Outaouais, aucune variété de luzerne n'est adéquate. Il constate un plus grand choix de graminées actuellement. Pour lui, le meilleur mélange de plantes est celui qui se retrouve dans les fossés. C'est ainsi qu'il fait le choix de ses mélanges pour ses pâturages.

- En général, les producteurs estiment qu'il y a place pour l'amélioration et la diversification des variétés en tenant compte des conditions régionales.

Quel support technique utilisez-vous pour la culture et la récolte des fourrages ? Y a-t-il un support disponible pour faire la jonction entre le champ et l'animal permettant une meilleure contribution des fourrages? Quelles sont vos sources d'informations ?

- Il y a un manque au Québec de conseillers objectifs et d'informations à jour en production fourragère.

  - Les agronomes ont moins d'expertise aujourd'hui sur la culture des fourrages qu'il y a 20 ans.
  - Il manque tout particulièrement d'information sur la gestion des pâturages.
    - Un producteur de l'Outaouais fait beaucoup de conférences sur le sujet pour les producteurs au Québec. Il est la ressource au Québec sur ce sujet.
    - Les clubs-conseils en agroenvironnement reconnaissent l'importance des pâturages mais ne possèdent aucune expertise dans ce domaine et n'appuient pas les producteurs dans leur démarche d'accroître l'importance des pâturages sur leurs entreprises.

- Les principaux conseillers des producteurs sont:

  - Clubs-conseils en agroenvironnement : Les conseillers sont trop dans les bureaux, ils font des PAEF sans une connaissance de la situation réelle sur la ferme. Leurs priorités sont environnementales. Ils n'ont pas d'expertise en culture de plantes fourragères.
  - Conseillers du MAPAQ : trop peu de conseillers au MAPAQ.
    - Région de Mont-Laurier : un seul conseiller pour s'occuper de toutes les productions sur un très grand territoire.
    - Abitibi : le MAPAQ n'a pas beaucoup de ressources mais il démontre un intérêt pour les plantes fourragères (information sur le chou fourrager, suivi des rendements sur certaines fermes cette année, une agronome particulièrement intéressée dans la culture fourragère.) Dans les années 80, le MAPAQ était impliqué dans le suivi d'essais sur un réseau de fermes. C'était très stimulant pour les producteurs participants !

- Conseillers des meuneries et de la Coop sont également des références lorsqu'on est acheteur de leurs produits et services. Ils ont un intérêt commercial, ce n'est pas du conseil neutre. Ils connaissent surtout les variétés traditionnelles (mil, trèfle, lotier, luzerne).
- En général, les conseillers techniques sont trop dans les bureaux et pas assez dans les champs pour évaluer et faire le suivi chez les producteurs.
- Il n'y a pas vraiment de lien entre les conseillers en culture et en élevage, sauf pour deux producteurs dont les conseillers proviennent de la même compagnie.

- Les échanges entre producteurs représentent de très bonnes sources d'information. Ils sont très instructifs.

- Les principales sources d'information sont :

  - Les publications agricoles les plus connues : la revue Bovins, la TCN.
  - Quelques autres sources de référence, mais toutefois moins utilisées :
    - Agriréseau a été mentionné à quelques reprises seulement, l'Internet à haute vitesse n'étant pas accessible partout.
    - Le site du Ministère de l'agriculture de l'Ontario pour des informations plus spécialisées sur les plantes fourragères. (Ex. : Information sur le sorgho-soudan).
    - Canadian Cattleman.
    - Des journaux spécialisés américains.
    - Des producteurs des autres provinces canadiennes.
  - Un producteur mentionne un DVD intéressant sur la gestion des pâturages réalisé par le MAPAQ.
  - Colloques, rencontres de producteurs, conférences :
    - Abitibi : le Club des entrepreneurs bovins (50 entreprises membres) organise régulièrement diverses activités d'information et de formation.

Quels services, activités souhaiteriez-vous pour améliorer les rendements, la qualité, la gestion des pâturages et l'utilisation des fourrages ?

- Des conseillers en production fourragère :

  - Crédibles, objectifs et compétents.
  - Disponibles pour assurer un suivi chez les producteurs de toutes les régions.

- Une information d'actualité sur la culture des plantes fourragères :
  - Sur la gestion efficace des pâturages (utilisation des pâturages sur une plus longue période).

- Sur les moyens de baisser les coûts de production dans l'alimentation : par des meilleurs fourrages, de meilleures techniques de production, par la valorisation des pâturages.

- Une information adaptée aux besoins et aux conditions de chaque région.

- Moyens de diffusion de l'information :

  - Tenir des forums d'échanges, des réunions entre producteurs, des journées de champs.
    - En Outaouais, le MAPAQ organise à chaque année des journées sur les pâturages. Des producteurs de cette région organisent eux-mêmes des visites chez des producteurs qui innovent dans le secteur. (Ex. : En 2008, visite chez un producteur de l'Abitibi dont les animaux sont au pâturage 200 jours).
    - Lors des Expos champs, certains suggèrent de faire des essais de démonstration sur les plantes fourragères.

- Une aide financière pour appliquer les recommandations formulées. En effet, plusieurs améliorations rendent nécessaires des dépenses importantes.

- Certains mentionnent que c'est la responsabilité des producteurs de s'informer. Quand la production est moins lucrative, on perd le goût de s'informer. On constate qu'il y a beaucoup de producteurs de bovins et de moutons qui ont des emplois à l'extérieur de leur ferme : moins de disponibilité pour s'informer.

Qui devrait fournir ces services ?

- La majorité des producteurs croient que le MAPAQ doit assurer financièrement le développement et le maintien des services-conseils, qui doivent être gratuits et accessibles à tous les producteurs.

- Quelques producteurs se disent prêts à payer pour les services techniques si cela est profitable.
  - Un producteur suggère que les personnes-ressources en région soient payées par une contribution des producteurs sur l'achat des semences.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION, REPRÉSENTATION DU SECTEUR

Comme cela existe pour les autres productions, y a-t-il un besoin pour qu'un organisme transmette le message des producteurs afin de mieux défendre les intérêts relatifs au secteur des plantes fourragères ?

- Les préoccupations des producteurs de plantes fourragères doivent être prises en compte par les organisations existantes : clubs-conseils en agroenvironnement, MAPAQ, Fédération des producteurs de cultures commerciales, Fédération des producteurs de bovins, Fédération UPA régionale, etc.

    - On mentionne que les préoccupations actuelles des organisations ne sont pas centrées sur le développement des productions. L'agriculture est dans une période de transition avec l'augmentation du coût des grains et du pétrole. Ainsi, les producteurs et les programmes agricoles doivent s'adapter. Il faudra revaloriser les fourrages pour baisser les coûts de production. Actuellement, on ne parle que de l'ASRA, mais la préoccupation des coûts de production va devenir une urgence. Dans ce sens, la production des fourrages de qualité va prendre toute son importance comme dans les autres provinces où il n'existe pas de filet de sécurité aussi avantageux que l'ASRA.

- Le MAPAQ a un rôle particulièrement important pour défendre les intérêts du secteur.

- Les universités pourraient aussi s'impliquer dans la diffusion de l'information comme le font les universités américaines.

Faudrait-il renforcer le pouvoir de représentation auprès des décideurs ?

- Il y a l'UPA mais on a l'impression que ce sont les préoccupations des producteurs de lait qui dominent. Ce point de vue n'est toutefois pas partagé par tous. Un producteur mentionne que la baisse du nombre de producteurs de lait permet une meilleure représentation des autres productions au sein de l'UPA.

Connaissez-vous les organismes qui regroupent actuellement des acteurs de l'industrie ? Connaissez-vous le CQPF? Quel type d'organisation serait la mieux placée pour représenter le secteur et permettre son développement?

- Peu connaissent le CQPF et aucun ne connaît son rôle et ses réalisations.

- Aucun ne connaît la Table filière.

- Peu connaissent le CRAAQ et son rôle dans la diffusion de l'information.

    - Un producteur suggère que le CRAAQ s'implique dans la vulgarisation auprès des producteurs agricoles par des publications plus accessibles, moins volumineuses.

R&D : Quelles devraient être les priorités ?

- Évaluer et développer les diverses variétés et les mélanges en tenant compte des spécificités régionales :
  - Variétés résistantes au gel et au lessivage pour les pâturages.
  - Plantes à rhizomes pour les pâturages.
  - Variétés de céréales comme plantes vivaces pouvant être intégrées aux plantes fourragères.

- Développer les meilleures pratiques en fonction des conditions régionales :
  - Exemple en Abitibi : sols argileux, mal drainés et région où la chaux n'est pas disponible localement.

- Évaluer les coûts de production et les rendements des pâturages afin de développer la régie pour produire à moindre coût.

- Préserver et tester les anciennes variétés reconnues pour être bien adaptées aux conditions régionales.

Quel est le meilleur moyen de transférer les connaissances aux producteurs ?

- Conseillers sur le terrain, par le MAPAQ et les autres organisations.

- Courriels d'information aux producteurs.

- Site Internet spécialisé.

- Colloques, conférences, réunions d'information, journées de champs annuellement organisés par le MAPAQ dans chaque région (les spécificités régionales sont importantes), visites de fermes qui expérimentent des techniques, des pratiques et font des essais pouvant intéresser les producteurs.

- Réunions de producteurs pour favoriser l'échange sur les bons coups et les problèmes.

- Mentorat d'entreprises (Ex. : entreprise qui fait pâturer les animaux 180-200 jours) : transfert de connaissances entre producteurs.

AUTRES QUESTIONS

En résumé, quels seraient les besoins (2 ou 3) qui vous apparaissent les plus importants en matière de plantes fourragères ?

- Développement de la recherche, de l'expertise, du support technique et de la diffusion de l'information en tenant compte des spécificités régionales, et ce pour :

  - Augmenter la période où les animaux sont au pâturage : régie des pâturages et plantes mieux adaptées aux spécificités régionales.
  - Diminuer les coûts de production.
  - Promouvoir les techniques et pratiques pour produire du foin de qualité (régie, fertilisation, machinerie, entreposage) et en quantité.
  - Améliorer les techniques de séchage.
  - Constituer des réseaux d'essais en région.

- Formation des conseillers sur la production des plantes fourragères et disponibilité des conseillers sur le terrain, près des producteurs agricoles.

- Diffusion d'informations provenant de l'extérieur du Québec (Nouvelle-Écosse, Wisconsin, etc.) et qui peuvent servir, en les adaptant, aux conditions québécoises.

- Une veille-météo : informer les producteurs des moyens d'adapter leurs pratiques selon les conditions météo, qui ont une grande influence sur la qualité et les rendements de la production fourragère.

- Mise en place d'un lieu, d'une organisation, d'un point de rassemblement de l'information et des services techniques sur les fourrages, accessibles aux producteurs de toutes les régions.
  - Idéalement, un conseiller technique spécialisé en plantes fourragères devrait être disponible dans chacune des régions. Ces conseillers seraient en lien avec un centre spécialisé pour obtenir une information pointue et échanger avec les autres conseillers.

- Reconnaissance de l'importance des plantes fourragères :

  - Valoriser les plantes fourragères dans les programmes d'étude en agriculture.
  - Accorder les ressources nécessaires pour le développement des plantes fourragères. Pour le gouvernement et la société, les producteurs de cultures fourragères (récoltées ou pâturage) sont les gardiens de l'espace vert, assurent l'occupation du territoire. Cela a un coût et devrait être reconnu par la société.

Production de foin de commerce

GESTION ET APPROVISIONNEMENT

Quelle importance les fourrages occupent-ils dans votre entreprise ? Quelle quantité de foin produisez-vous pour le commerce ? Est-ce que vous dédiez des superficies pour votre foin de commerce?

- Le groupe de discussion est composé majoritairement de producteurs d'autres productions agricoles (lait, vache-veau, bovin, grandes cultures) et non pas uniquement de la production de foin de commerce. Chez ces entreprises agricoles :

  - La part de la superficie consacrée aux cultures fourragères varie de 10% à 60%. Elle est de 100% chez un producteur vache-veau.
  - Les quantités de foin commercialisées par ces producteurs sont très variables :
    - Deux producteurs du Saguenay - Lac- Saint-Jean produisent à contrat de la luzerne (respectivement 300-350 tonnes/an et 200 acres) pour le compte de l'usine régionale de déshydratation de luzerne (Belcan).
    - Deux producteurs de cultures commerciales commercialisent respectivement de 15 000 à 20 000 et 50 000 petites balles annuellement.
    - Les producteurs de lait commercialisent de plus petites quantités : 1 200 à 2 500 balles par année.
  - La culture des plantes fourragères est très importante dans la rotation des cultures pour reposer le sol, diminuer la compaction. Quelles que soient les conditions commerciales, cette culture comporte des avantages agronomiques indéniables.

- Trois producteurs produisent uniquement du foin pour le commerce.

  - 100% de la superficie de leur entreprise est consacrée aux cultures fourragères pour le commerce.
  - Les quantités respectives de foin commercialisées par ces entreprises sont de :
    - 1 500 à 2 000 t/an
    - 2 000 t/an
    - 300 acres

Quelle part du budget de dépenses en production végétale est accordée à la culture des plantes fourragères ?

- Aucun des participants n'a pu préciser la part du budget des dépenses consacrées aux plantes fourragères.

Qu’est-ce qui vous inciterait à déplacer des productions céréalières pour davantage de foin de commerce?

- Toute décision de production est une question de revenus, qui sont influencés par plusieurs facteurs :
  - Les coûts de production, soit :
    - Le coût du transport du foin ;
    - Le prix des terres. Par exemple, le prix élevé des terres de la région de Saint-Hyacinthe ne pourrait être amorti avec la culture de fourrages ;
    - Le prix élevé des équipements pour produire du foin en grande quantité.
  - La compétitivité des autres productions et aliments pour les animaux :
    - Le coût du transport des céréales pour approvisionner les fermes de production animale dans les régions pas ou peu productives de grains ;
    - Le revenu anticipé par la vente de céréales : le prix des céréales et l’intervention des programmes de stabilisation du revenu (ASRA) pour les céréales non disponibles pour le foin de commerce.
  - Le marché
    - Local
      - Il est variable et très influencé par la demande des producteurs laitiers. Les bonnes années de production, les producteurs de lait assurent leur approvisionnement par leur propre production fourragère.
      - Les acheteurs au Québec ont souvent la réputation de ne pas vouloir payer le juste prix pour du foin de qualité.
      - Actuellement, la production de luzerne est devenue une option intéressante en région (Haute-Laurentides, Lac Saint-Jean). Certains producteurs de ces régions décident de délaisser les petites céréales pour cette production. Les raisons invoquées sont :
        - ✓ Une bonne couverture de neige qui protège la luzerne ;
        - ✓ Une demande constante de l’usine Belcan pour le cube de luzerne déshydratée.
    - Exportation
      - Dubaï, Angleterre. Pour le moment, c’est un marché complexe à risques élevés. Il est sujet à trop de conditions particulières, telles l’exigence d’un certificat phytosanitaire.
      - États-Unis. Il s’agit d’un marché moins à risques, plus proche et dont les prix sont bons et généralement supérieurs à ceux qui prévalent au Québec.

- Une dernière raison a été soulevée pour produire plus de foin : LA PASSION ! Il faut être passionné pour produire du foin sur une base commerciale car le foin est très sensible aux conditions climatiques. Il s'agit d'une production risquée !

QUALITÉ ET RENDEMENT, SUPPORT TECHNIQUE

À partir de quels critères évaluez-vous la qualité de vos fourrages ?

- En général, l'acheteur évalue la qualité par l'odeur et la couleur du foin et non pas à partir d'une analyse.

  - On estime que seulement 10 à 15% des producteurs laitiers se fient à l'analyse pour évaluer la qualité du foin acheté.
  - Le producteur de plantes fourragères se fait une bonne idée de la qualité de sa production au moment de la coupe.
  - Pour ce qui est des acheteurs de foin destiné aux chevaux, ils recherchent un foin sans poussière, d'une belle couleur et pas trop jeune (coupe de fin juin, début juillet).

- Quand on commercialise le foin, il faut que chaque balle soit de qualité. Il faut donc évaluer visuellement chacune des balles. Au Québec, on n'accorde pas la même reconnaissance au foin de bonne qualité, contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest canadien. Nos standards de qualité sont plus faibles. Dans l'Ouest, on produit un foin de meilleure qualité grâce aux conditions météorologiques plus sèches.

Est-ce que la qualité s'est améliorée depuis 10 ans ? Et le rendement, s'est-il amélioré depuis 10 ans ?

- Le foin du Québec est reconnu pour sa qualité. Mais les conditions climatiques influencent énormément la qualité.

- L'amélioration de la qualité est due principalement à de nouvelles méthodes et techniques, telles :

  - Le testeur d'humidité directement sur la presse à foin ou manuel ;
  - Le recours à la balle enrobée, qui permet de presser plus tôt et de faire quatre coupes ;
  - L'utilisation de la faucheuse rotative qui, malgré le désavantage de produire des balles contenant plus de poussières et de résidus de culture, est plus rapide et permet de réduire le temps de séchage.

- Le rendement est assez stable. C'est la météo qui est le facteur déterminant ici aussi.

- Depuis 2 ans, à cause des conditions climatiques (beaucoup de pluie et de froid), les rendements et la qualité ont diminué.

Êtes-vous satisfaits des espèces, des variétés et de la régie que vous utilisez ?

- Les producteurs ne voient pas de réelles améliorations concernant les espèces de graminées mais notent un progrès dans les variétés de luzerne. Pourtant, le besoin du marché du foin pour les chevaux s'oriente davantage vers les graminées.
- Par ailleurs, la recherche se consacre surtout au développement de céréales et non pas à celui des fourrages.

Quel support technique utilisez-vous pour la culture et la récolte des fourrages ?

- Il y a un manque flagrant de conseillers spécialisés en plantes fourragères.

- Chaque producteur fait ses propres essais et expériences. Plusieurs équipements sont développés par les producteurs.

Quelles sont vos sources d'informations ?

- Les autres producteurs sont des sources appréciables d'information.

- Les vendeurs de semences sont aussi une source d'information importante mais ils sont, en général, mieux informés sur les cultures céréalières que les cultures fourragères.

- Les Européens ont développé une expertise en plantes fourragères, dont on a avantage à s'inspirer. Sur Internet, il est possible d'avoir accès à des informations pertinentes sur des expériences européennes. On mentionne par exemple l'adresse suivante : http://www.foindecrau.com/cadre.htm.

- Au Québec, l'information technique disponible n'est pas à jour.

Quels services souhaiteriez-vous obtenir pour améliorer les rendements, la qualité et la conservation ?

- Un conseiller ou un groupe de conseillers spécialisés en culture des plantes fourragères, qui pourrait :

- Travailler en collaboration avec les producteurs, près des producteurs pour faire des recherches appliquées ;
- Mettre à jour l'information et regarder ce qui se fait à l'extérieur du Québec, en Europe notamment où le développement des plantes fourragères est avancé.
- Orienter les besoins de recherche et de développement sur de nouvelles variétés.

- Des conseillers spécialisés en développement des marchés, pour explorer et développer les nouveaux marchés.

- Des aides financières, des subventions afin d'améliorer les rendements et la qualité : construction de structures d'entreposage, drainage des terres, etc.

Qui devrait fournir ces services ?

- Les producteurs n'ont pas spécifié qui devrait fournir ces services mais ils se disent prêts à payer pour de bons services-conseils.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION, REPRÉSENTATION DU SECTEUR

Comment disposer de l'information sur les marchés ?

- L'information sur les marchés circule de bouche à oreille entre les producteurs de foin de commerce et les acheteurs, donc un réseau informel d'information sur l'offre et la demande.

- On juge que l'échange de l'information sur les marchés sur un site Internet pourrait être intéressant.

Comme cela existe pour les autres productions, y a-t-il un besoin pour qu'un organisme transmette le message des producteurs afin de mieux défendre les intérêts relatifs au secteur des plantes fourragères ?

- On souhaite qu'une organisation assure une représentation générale auprès du gouvernement et ce, à trois niveaux :

  - Technique (conseils techniques et recherche) ;
  - Financier (subvention, sécurité des revenus) ;
  - Commercial (développement de nouveaux marchés, information sur les prix).

- On souhaite également la présence d'une organisation pour favoriser une mise en marché efficace. Cette organisation pourrait être mise à contribution pour :

- Développer de nouveaux marchés extérieurs à risque pour un producteur individuel (Ex. : Israël, Dubaï).
- Organiser le transport : une meilleure logistique pour diminuer les coûts.
- Fournir un mécanisme de consultation régulier des producteurs, comme ce qui se fait par le présent groupe de discussion.

- L'organisation collective de la mise en marché est limitée par l'individualisme des producteurs commerçants qui partagent peu l'information sur les marchés.

  - Ex. : Tentative de mettre sur pied un syndicat de producteurs de luzerne au Lac- Saint-Jean mais difficulté à regrouper des commerçants trop individualistes.

- Les producteurs croient toutefois nécessaire de maintenir des structures légères, flexibles et peu coûteuses qui gardent des liens étroits avec les producteurs et favorisent une relation fructueuse entre producteurs et acheteurs.

Faudrait-il renforcer le pouvoir de représentation auprès des décideurs ?

- Le renforcement du pouvoir de représentation du secteur des plantes fourragères auprès des décideurs est nécessaire pour faire progresser la production.

- Le pouvoir est proportionnel au poids économique de la production. Ainsi, pour avoir l'écoute et l'aide financière du gouvernement, une argumentation doit être développée présentant les éléments suivants :

  - La culture des plantes fourragères est un moyen de remettre les terres abandonnées en culture ou de maintenir les terres en culture dans certaines régions.
  - Le développement des exportations agricoles pour le Québec qui s'appuie notamment sur la hausse importante de la demande de foin par les pays arabes.
  - La culture des plantes fourragères, bien gérée, donne des produits avec une bonne valeur économique et environnementale.

Connaissez-vous les organismes qui regroupent actuellement des acteurs de l'industrie ?

- En général, les producteurs ne connaissent pas ou peu les organismes existants.

Connaissez-vous le CQPF? Quel type d'organisation serait la mieux placée pour représenter le secteur, permettre son développement et répondre à vos besoins ? Le CQPF et la filière ont un rôle complémentaire. Croyez-vous que les deux organismes devraient combiner leurs forces et ressources ou maintenir leurs mandats respectifs?

- Le CQPF est peu connu si ce n'est par ses journées d'information qui ont lieu au cours de l'été. De plus, les producteurs ont l'impression que le CQPF regroupe surtout des vendeurs de semences et non des producteurs.

- La Table filière des plantes fourragères n'est pas connue.

- Le rôle de l'une ou l'autre de ces deux organisations devrait répondre aux besoins techniques, financiers et commerciaux des producteurs sinon une nouvelle organisation serait nécessaire.

R&D: Quelles devraient être les priorités ? Quel est le meilleur moyen de transférer les connaissances aux producteurs ?

- Une recherche pratique qui tient compte des particularités régionales.

- Quelques sujets de recherche soulevés :

  - Amélioration de la qualité et du rendement ;
  - Développement des graminées et des mélanges ;
  - Développement de variétés qui sèchent plus vite ;
  - Un mil qui garderait sa couleur plus longtemps ;
  - Les techniques de séchage et d'entreposage pour maintenir la qualité.

- Transfert des connaissances : réunions entre les spécialistes et les producteurs.

AUTRES QUESTIONS

En résumé, quels seraient les besoins (2 ou 3) qui vous apparaissent les plus importants pour le développement de l'industrie du foin de commerce ?

- Organisation du transport pour les régions éloignée.

- Aide financière pour structurer le secteur.

- Conseil technique et recherche pour améliorer les rendements et la qualité.

- Faire de la qualité !
- Représentation, porte-parole pour le secteur.
- Programme d’aide pour le drainage des terres et la construction d’entreposage adéquat.
- Appui du programme ASRA.
- Développement des marchés extérieurs.
- Meilleure information/formation des producteurs pour produire du foin de qualité qui répond aux besoins des marchés.

4. Les organismes

Le CQPF

Le Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF) est un organisme indépendant et sans but lucratif fondé en octobre 1987. Il tire son financement principalement de la contribution de ses membres et trouve son dynamisme dans le volontariat de ses officiers et administrateurs. Le CQPF regroupe une grande diversité d'intervenants du secteur des plantes fourragères. Les membres proviennent du secteur des intrants (semences, fertilisants, équipements), de producteurs (grandes cultures, laitier et bovin) et de représentants d'organismes gouvernementaux et d'universités. Le CQPF entretient des liens étroits avec les deux autres organismes québécois dédiés aux plantes fourragères soit le Comité des plantes fourragères du CRAAQ et la Table filière des plantes fourragères ainsi qu'avec d'autres conseils provinciaux canadiens sur les fourrages.

Le CQPF vise à ce que les plantes fourragères deviennent un facteur déterminant et une force motrice de développement régional. Les buts du CQPF sont de promouvoir et de représenter l'industrie des plantes fourragères. Les objectifs articulés autour du plan stratégique mis en place en 1995 sont:

1. Accroître l'image des cultures fourragères.
2. Promouvoir l'utilisation des plantes fourragères pour la production animale, la conservation des ressources et pour tout autre usage potentiel.
3. Promouvoir les techniques modernes d'exploitation (gestion, récolte, conservation, utilisation) des plantes fourragères.
4. Travailler avec l'agrinégoce pour permettre une production et une utilisation optimale des plantes fourragères.
5. Favoriser la participation à des activités régionales, nationales et internationales reliées aux plantes fourragères.

Alors que l'on comptait 8 membres corporatifs et 41 membres individuels en 1990, le Conseil regroupe aujourd'hui 28 membres corporatifs et plus de 350 membres individuels dont un nombre important de producteurs. L'implication de ses membres sur une base de volontariat, a conduit à la réalisation de plusieurs activités dont certaines sont réalisées sur une base annuelle :

- La journée à foin (journée de démonstration sur un thème particulier comme les équipements de récolte, l'ensilage, le commerce du foin, etc.), organisée dans une région différente à chaque année et qui attire quelque 200 personnes;
- La publication de l'Info-Fourrage (3 fois par année), distribué à 1 200 exemplaires; en plus d'établir un lien avec les membres, ce bulletin fournit des informations techniques;

- La coordination financière du réseau provincial d'essais en plantes fourragères;
- La publication hebdomadaire de chroniques fourragères dans la Terre de Chez Nous durant la saison estivale sous la rubrique Chronique du CQPF;
- La participation active et financière (en 2007) à la préparation du Guide d'accompagnement de production de foin de commerce (outil de base d'une formation offerte par l'ITA de St-Hyacinthe);
- La réalisation du Guide de production de foin de commerce en 2002;
- La collaboration avec le Comité des plantes fourragères du CRAAQ à l'organisation de la demi-journée annuelle de présentations scientifiques et techniques sur les plantes fourragères;
- La collaboration à l'organisation de journées régionales sur les plantes fourragères;
- La réalisation et la publication d'une étude sur les priorités en plantes fourragères au Québec (Fourrages 2002; 172 :393-404).

En plus des activités pré-mentionnées, le CQPF est appelé à participer à des comités ad hoc au niveau provincial et national. Par exemple, en 2005, le CQPF a été invité à siéger au comité aviseur formé par Nature Québec (UQCN) pour le projet Rotations des cultures, mandat qu'il avait obtenu du MDDEP et du MAPAQ. Le CQPF, représenté par son président, y a joué un rôle très actif et a participé à plusieurs rencontres. De même au cours de la dernière année, le CQPF, par l'implication de son président, a contribué à la mise sur pied d'une organisation nationale sur les plantes fourragères : l'Association Canadienne pour les Plantes Fourragères.

CQPF - structure et fonctionnement

Avec la révision de ses statuts en 1997, le CQPF opère selon une structure bien définie d'organisme sans but lucratif. Le conseil d'administration (CA) du CQPF est composé de 15 membres de différents secteurs dont 14 sont élus lors de l'assemblée générale annuelle, le 15e étant le représentant du Comité des plantes fourragères du CRAAQ qui y siège *ex officio*. Le mandat de chaque membre du CA est d'une durée de deux ans et est renouvelable. Cinq des postes du CA sont occupés par des membres provenant de l'industrie, quatre sont des producteurs, trois sont du secteur public, un provient du secteur des communications et un poste est élu en général parmi les membres. Le CA se réunit trois fois l'an et assure l'orientation et la bonne marche du CQPF. Le CA rend compte annuellement de ses activités à l'assemblée générale.

Le comité exécutif (CE) composé du président, de deux vice-présidents, du secrétaire et du trésorier est élu annuellement par les membres du CA. Le CE se réunit quatre à cinq fois par année et assure l'organisation et le suivi des activités et des dossiers du CQPF.

Rencontre avec le président du CQPF

Bien que le CQPF soit très dynamique, comme en fait foi la liste des ses activités, celui-ci repose sur des assises fragiles. Selon son président, le fonctionnement du CQPF repose sur le volontariat

des membres du CA et en particulier sur le volontariat des élus du CE. Pour certains, cela représente plus d'un mois par année de leur temps, ce qui est insoutenable. Plusieurs membres du CE (dont un depuis 1987) ont plus de 15 ans de service et vont bientôt céder leur place. On ne peut pas (et ne doit pas) s'attendre à ce que d'autres y consacrent autant de temps.

Le président rapporte que les trois réunions du CA sont très dynamiques, que ses membres sont fortement impliqués et que leur participation est très bonne. Il souligne également la très grande implication des membres du CE. Il mentionne de plus l'excellente collaboration entre le CQPF, le Comité des plantes fourragères du CRAAQ et la Table filière.

Selon le président, les finances du CQPF sont bonnes, malgré des revenus modestes (10 à 13 000$ par année), car il y a présentement peu de dépenses. Selon lui, le manque de ressources limite considérablement les activités que le CQPF pourraient entreprendre car le CQPF est le seul organisme indépendant en plantes fourragères et qu'à ce titre, il jouit d'un pouvoir de représentation pour lequel les attentes sont grandes.

Les administrateurs du CQPF croient que celui-ci devrait jouer un rôle plus important dans le futur. Il n'y a pas d'autres organisations ou regroupement pour remplir le rôle que joue le CQPF et il est important d'avoir une voix qui parle pour les plantes fourragères. Il y a un fort sentiment que le CQPF devra revoir sa structure et surtout son mode de fonctionnement.

Selon le président, un CQPF actif et bien structuré passe par un meilleur financement et une permanence. Il donne en exemple les autres conseils provinciaux au Canada (tableau 8). Il indique que ceux-ci fonctionnent de différentes manières selon leurs besoins respectifs. Il mentionne que :

- Sans permanents, il n'y aurait pas de conseils provinciaux des fourrages.
- Le financement est toujours un défi. Un minimum de financement public est essentiel pour le fonctionnement. L'indépendance est nécessaire, le recours aux commandites aide au financement.
- Les directeurs exécutifs sont très dédiés et sont le moteur des organisations.
- Les membres des CA (au moins une partie) doivent être très impliqués avec les directeurs exécutifs. Le travail en comité est le plus efficace.
- Pour la plupart, les spécialistes du Ministère de l'agriculture collaborent beaucoup avec les conseils. Ils y consacrent du temps.
- Un comité exécutif impliqué est très important
- Les membres du CA (pour la grande majorité du moins) doivent être élus.

Les autres conseils "gèrent" des projets de recherche. Les revenus sont les frais d'administration (gestion des projets de recherche). En règle générale, les frais de gestion sont de l'ordre de 10% de la valeur du contrat de recherche (ils font les demandes, gèrent les fonds, etc), les revenus sont donc le "net".

Tableau 8 Comparaison du mode de fonctionnement du CQPF avec d'autres conseils provinciaux au Canada

Type	Québec CQPF	Ontario OFC	Manitoba MFC	Saskatchewan SFC	Alberta AFIN
	OSBL	OSBL	OSBL	Coopérative	Probablement OSBL
Conseil d'administration	Élus 3 public 5 industrie 4 producteurs 1communications 1 général 1 *ex officio* CPF	7 membres gold 11 membres corporatifs 2 *ex officio*	9 élus 9 nommés Producteurs de 9 régions	Élus 6 producteurs 2 universités 1 AAC 3 Min agr. Sask. 1 services publics *ex officio*	
Commanditaires	Non	Oui lors des événements	Oui	Oui	
Gestion de budgets de recherche	Réseau d'essais plantes fourragères 3000 $	± 30 000 $	20 000 - 100 000$ certaines années	Oui n/d	
Membres	350 individuels 28 corporatifs	Très peu de membres individuels	400	N / D	
Site web	Non	Oui www.ontarioforagecouncil.com	Oui www.mbforagecouncil.mb.ca	Oui www.saskforage.ca	Oui www.albertaforages.ca
Employés permanents	Non	Oui Agence 3 ± 1 pers. / année	2 temps partiel 50 %	2 agence temps partiel ± 25%	
Directeur exécutif	Non	Oui	Oui	Oui	
Impliqués dans le foin de commerce	Non	Oui (2008 & 2009)	Oui	Oui	
Support de l'état	Non	12 500$	Oui (par évènement)	Oui ???	
Support de l'état pour activités	Non	Oui	Oui	Oui	
Secteur animal	Oui	Oui	Oui	Oui	
Revenus totaux	10 000 – 12 000$	± 85 000$	40 000 à 120 000$ certaines années	???	
Dépenses	± 10 000$	± 70 000$	± 60 000$	???	
Comités	Oui	Oui	Oui	Oui	
Bulletin	Info-Fourrage 3 fois / année	Think green 4 fois / année	Forage focus 4 fois /année	Bulletin électronique 2 fois/mois Livestock and forage gazette 2 fois / année	
		Disponible en ligne dès la parution			

Pour le support de l'État, il peut être direct, comme en Ontario (12 500$/année) ou par évènement (École des pâturages au Manitoba, World Dairy Expo (Manitoba), Mid Western

Horse Fair (Manitoba)). Le Saskatchewan Forage Council gère également des projets de recherche et reçoit des fonds du “Cattleman marketing deduction funds”.

Il n’y a pas de Conseil dans les provinces de l’Atlantique et celui de la Colombie-Britannique est très peu actif. Dans les provinces, les conseils sont la seule structure offrant une représentation indépendante au secteur des plantes fourragères.

La Table filière

La Table filière des plantes fourragères a été créée en avril 1999 suite à une demande du CQPF. Elle s’inscrit dans le foulée de la création de Tables filières sectorielles au Québec qui représentent des lieux de discussion ayant pour objet le développement et la protection des marchés (appelées également « approche filière »). La principale préoccupation de la Table filière des plantes fourragères tourne autour du développement des marchés du foin de commerce et de son approvisionnement adéquat en quantité et qualité.

La mission de la Table filière des plantes fourragères est de favoriser la croissance et la compétitivité de l’industrie du foin de commerce sur les plans de la production, commercialisation et transformation, en tenant compte des besoins des marchés intérieurs et extérieurs. La représentation à la Table filière touche les secteurs des intrants agricoles, de la production, du commerce, de la transformation et de l’exportation. Un des objectifs importants de la filière est de regrouper les intervenants dans le foin de commerce (producteurs, transformateurs et commerçants). Les grandes orientations stratégiques de la Table filière et ses actions anticipées ont pour objectifs de :
* Développer et garantir l’approvisionnement en matière première;
* Améliorer la structure de mise en marché;
* Augmenter l’exploitation du marché lucratif de l’alimentation des chevaux;
* Exploiter le marché des petites et grosses balles de foin destinées aux vaches laitières;
* Exploiter le marché du foin cubé ou compressé;

La Table filière a travaillé sur diverses actions depuis ses débuts. Ainsi, depuis la création de la Table et jusqu’à son récent départ à la retraite, le secrétaire-coordonnateur a été entièrement dédié au bon fonctionnement de la Table. Son implication a permis de concrétiser des projets, les premiers étant la réalisation en 2001 du portait du secteur et le développement d’un plan stratégique.

La Table a participé, soit à titre de collaborateur ou comme responsable à plusieurs autres activités :
- Élaboration d’un dossier et travail avec la Financière agricole pour faire reconnaître le foin de commerce par le programme CSRA…, programme comme on le sait, qui ne s’est pas concrétisé.

- Organisation en 2005 d'une rencontre qui a regroupé plus de 80 personnes des secteurs de la production, transformation et commercialisation. Par la suite, 2 ou 3 rencontres ont eu lieu, attirant beaucoup moins d'intéressés (surtout des producteurs), et bien que quelques activités et projets aient été envisagés, aucun n'a été réalisé.
- Participation, par son président, à deux rencontres des associations canadiennes sur les plantes fourragères et à une activité à l'extérieur du pays.
- Discussions sur la mise en place du programme de paiements anticipés dans le secteur du foin de commerce.

La Table filière a toujours travaillé étroitement avec le CQPF. Le programme d'appui aux filières a permis au CQPF de réaliser deux projets, soit un Guide de production de foin de commerce (2002), document de 36 pages et un Guide d'accompagnement pour la production de foin de commerce (2007) qui sert d'outil de base à une formation de 2 jours offerte aux producteurs. Trois des journées à foin annuelles du CQPF ont porté directement sur le foin de commerce. En plus, un colloque organisé conjointement par la filière et le CQPF (Rock Forest, 2004) était dédié au foin de commerce. Le secrétaire coordonnateur de la Table a participé à la plupart des activités du CQPF (journées à foin, assemblée générale annuelle, etc.).

La Table filière a bien appuyé le CQPF pour ses activités liées au foin de commerce, mais ne s'est jamais réellement affranchie de sa dépendance envers celui-ci. Après l'effervescence des premières années, l'intérêt des gens des différents secteurs du foin de commerce a diminué considérablement. Lors de sa fondation, le CA de la filière comprenait 12 membres. Aujourd'hui, son exécutif est pratiquement inexistant, les principaux membres ayant maintenant des responsabilités qui ne sont plus liées au foin de commerce. Les rencontres des membres se résument au secrétaire-coordonnateur, au président, au représentant du CQPF, au représentant du MAPAQ et à un ou deux individus. La seule rencontre tenue en 2009 n'a permis d'attirer que trois producteurs.

À part le représentant du CQPF qui est membre *ex-officio*, tous les membres actuels de l'exécutif de la Table sont à remplacer. Le représentant du MAPAQ et le président de la filière a dans un cas changé de fonction et dans l'autre n'est plus dans le secteur d'activité du foin. Ces deux officiers de la Table filière sont d'avis que le foin de commerce représente un immense potentiel, et que le secteur a besoin d'une organisation efficace pour le promouvoir et également pour le représenter. La structure filière n'a pas permis de créer le *momentum* attendu entre les partenaires de la production, de la transformation et de la commercialisation. Pour eux, il ne faut surtout pas abandonner l'idée de développer ce secteur, au contraire. Le foin et les produits fourragers ont un immense potentiel commercial et les plantes fourragères sont essentielles pour la diversification de l'agriculture et de saines rotations. Minimalement, les ressources que le Ministère consacre à la filière doivent continuer d'être disponibles pour que le secteur s'organise et soit bien représenté. Ils considèrent que le CQPF pourrait reprendre cette responsabilité du

foin de commerce puisqu'il jouit d'une bonne structure et qu'il est bien placé pour représenter les producteurs et promouvoir le secteur.

Le CRAAQ

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) est un vaste réseau d'experts issu du regroupement, en avril 2000, du Conseil des productions animales du Québec (CPAQ), du Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) et du Groupe de gestion et d'économie agricoles (GÉAGRI). Le CRAAQ est un organisme à but non lucratif ayant comme principal mandat de favoriser la concertation de ses membres experts et celle des organisations agricoles et agroalimentaires afin de transmettre des connaissances intégrées, de concevoir et diffuser des outils de référence et de réseautage en agriculture et agroalimentaire.

Le CRAAQ est la seule organisation à réunir plus de 500 membres experts regroupés dans 38 comités et commissions, touchant autant de domaines d'expertise et d'intervention. Ces experts proviennent du milieu des produits et services, de la recherche ou de la vulgarisation; ils sont, entre autres, des dirigeants d'entreprises agricoles, des agronomes, des chercheurs, des formateurs, des conseillers sur le terrain. Par des activités de concertation, de collecte de données, de partage d'information et de diffusion du savoir, le CRAAQ contribue à l'innovation, à la performance et au rayonnement des entreprises du secteur agricole et agroalimentaire dans une perspective de développement durable.

Le CRAAQ se voit également confier par des organisations ou des entreprises privées des mandats spécifiques pour la réalisation d'activités, d'outils et de publications qu'ils soient Web ou non. De plus, dans le Cadre stratégique agricole canadien, le CRAAQ est appelé à participer à plusieurs projets en appui aux conseillers et professionnels des secteurs agricole et agroalimentaire.

Le Comité des plantes fourragères du CRAAQ

Le Comité des plantes fourragères relève du CRAAQ et a pour mission de colliger et diffuser de l'information technique et scientifique et formuler des recommandations. Ainsi, le Comité vise à proposer des solutions à différents problèmes pouvant limiter la production des plantes fourragères. Les membres du Comité rédigent et révisent les guides qui rassemblent les informations nécessaires à une meilleure production. Ces guides sont destinés principalement aux conseillers agricoles et aux producteurs mais sont aussi très utiles à quiconque s'intéresse à la production fourragère.

Le comité des plantes fourragères est reconnu officiellement par l'Agence canadienne d'inspection des aliments comme un comité pouvant faire des recommandations à l'appui de l'enregistrement des variétés. À cet effet, le comité planifie et établit les règles et procédures

régissant les essais de cultivars de plantes fourragères au Québec dont il coordonne la réalisation, l'analyse des résultats et la publication annuelle des recommandations.

Le Comité des plantes fourragères est composé de représentants du secteur des intrants (semences, fertilisants, produits de conservation et de protection), de l'enseignement universitaire, de la vulgarisation (conseillers régionaux et clubs conseils), de la production et de la recherche en plantes fourragères. Parmi les réalisations nombreuses du Comité des plantes fourragères, citons :

- La réalisation de guides de production dont le dernier « Les plantes fourragères » a été publié en 2005;
- La coordination du réseau d'essais de cultivars des principales espèces de plantes fourragères;
- La publication annuelle des recommandations de cultivars;
- La demi-journée d'information scientifique sur les fourrages, organisée annuellement et conjointement avec le Conseil québécois des plantes fourragères s
- La tenue de colloques provinciaux
- La tournée annuelle de producteurs fourragers dans différentes régions du Québec
- La collaboration, au cours des dernières années, aux symposiums sur les bovins laitiers tenus à Drummondville
- La collaboration à Agri-Réseau, site Grandes cultures et plantes fourragères.

Rencontre avec les membres de l'exécutif du comité des plantes fourragères.

Le Comité des plantes fourragères du CRAAQ joue un rôle différent de celui du CQPF, sa mission étant de colliger et de diffuser de l'information technique et scientifique en plus de formuler des recommandations. Questionné à savoir quelle serait la situation advenant la disparition du Comité plantes fourragères, les membres de l'exécutif du Comité croient que plusieurs des activités réalisées par le Comité disparaîtraient forcément à moins qu'un organisme déjà en place ou à mettre sur pied ne prenne la relève du Comité. Ce serait particulièrement le cas pour la coordination et la réalisation du réseau d'essais et de la recommandation annuelle des cultivars de plantes fourragères. La disparition du réseau d'essais aurait un impact non négligeable sur le secteur des plantes fourragères au Québec. Quant à l'éventualité de regrouper le Comité des plantes fourragères sous le CQPF ou un autre organisme, les membres de l'exécutif croient que c'est une option à envisager. Ils demeurent toutefois plus favorables à l'idée de laisser le Comité sous l'égide du CRAAQ à cause des ressources disponibles au CRAAQ et également de sa grande capacité de diffusion de l'information.

5. Diffusion des connaissances aux producteurs et conseillers

L'accès à des conseils techniques à la fine pointe des connaissances et une meilleure diffusion de l'information d'actualité sur les plantes fourragères sont parmi les principaux besoins en matière de plantes fourragères. C'est ce qui ressort des consultations menées auprès des groupes de discussions. On rapporte dans les faits saillants du rapport de consultation que l'expertise, le conseil technique indépendant, la recherche et la diffusion d'informations à jour sur les plantes fourragères sont largement déficients au Québec.

Plusieurs organismes publics ou privés gravitent autour du secteur des plantes fourragères et sont impliqués chacun à leur manière dans le transfert de connaissances auprès des producteurs et des prescripteurs. Cependant, l'éparpillement des ressources humaines et monétaires qui se font de plus en plus rares place les producteurs devant un manque flagrant de soutien technique de première ligne pour la production, la régie, la manutention et l'alimentation des troupeaux avec des plantes fourragères.

Les fournisseurs d'intrants

Les fournisseurs d'intrants offrent des services de première ligne. Ils sont en contact direct avec les producteurs pour faire la promotion de leurs produits que ce soit au niveau des semences, des fertilisants, de la phytoprotection, de l'alimentation du bétail ou de l'équipement. Si tous font de la diffusion de connaissances, le lien entre le champ et l'étable est souvent ignoré. Les semenciers font la promotion de leurs variétés en mettant en place des parcelles de démonstration mais ils sont les premiers à reconnaitre que les plantes fourragères occupent une bien petite place dans leurs activités de promotion en comparaison au maïs et au soya. Le concours Maître-fourrager organisé il y a quelques années par la compagnie Semico est un bel exemple de promotion des plantes fourragères. Ce concours visait particulièrement l'amélioration de l'établissement des prairies.

Les manufacturiers d'équipements pour la fauche, le conditionnement, la récolte, la manutention et l'entreposage sont impliqués dans la diffusion des connaissances par intérêt pécuniaire et aussi par souci de la performance des équipements qu'ils commercialisent. Règle générale, ils fournissent des conseils afin que leurs clients soient satisfaits pour que les plantes qui passent à travers leurs machines conservent leur valeur nutritive et les caractéristiques désirées pour le commerce et l'alimentation du bétail.

Valacta

Valacta se définit comme le centre d'expertise en production laitière du Québec. Cet organisme entretient une relation étroite avec ses trois actionnaires qui sont la Fédération des Producteurs de Lait du Québec (FPLQ), l'Université McGill (Faculté des sciences de l'agriculture et de

l'environnement) et le MAPAQ. Cinq autres partenaires de l'industrie sont également présents au conseil d'administration dont le Centre d'insémination artificielle du Québec, le Conseil des races laitières, la Fédération des groupes conseils du Québec, la Faculté de médecine vétérinaire de l'université de Montréal et l'Université Laval (Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation).

Valacta joue un rôle important de première ligne auprès des producteurs laitiers. Les conseillers et conseillères de Valacta jouissent d'une bonne crédibilité auprès des producteurs laitiers par leur compétence, leur proximité et la perception de neutralité vis-à-vis les fournisseurs d'intrants. Pour le moment, leurs conseils se situent plus au niveau de l'étable qu'à celui du champ, une situation que Valacta veut corriger par l'embauche de spécialistes en plantes fourragères. Leurs recommandations en alimentation des troupeaux laitiers ont une grande influence sur toute la filière des fourrages produits et consommés à la ferme. Les spécialistes de Valacta sont très impliqués dans les colloques et activités ciblées pour leurs clients et sont souvent une référence technique très recherchée. Ceux-ci sont des promoteurs de la production laitière à base de fourrages. Ils fournissent aux producteurs une expertise de première ligne pour la production, la récolte et la conservation de fourrages de qualité.

Le MAPAQ

Dans le passé, le MAPAQ a joué un rôle de première ligne très important auprès des producteurs de plantes fourragères en tant que promoteur, diffuseur d'information et de soutien technique. Ainsi au début des années 1970, « l'opération luzerne » tenue au niveau provincial et organisée en partenariat avec le MAPAQ et l'Association des Fabricants d'engrais du Québec a permis d'améliorer considérablement les rendements et la qualité des prairies. Dans les années 1980-1990, dans la plupart des régions administratives du MAPAQ, les conseillers régionaux en grandes cultures ont consacré des efforts importants en plantes fourragères. En plus de colloques, rencontres, activités de champ, publications, des initiatives comme le club des 34 (ADF) en Abitibi-Témiscamingue, le club des Coupe-tôt en Mauricie, la Coupe Verte en Estrie ont été mises de l'avant. Info fourrage dans le Bas-St-Laurent est probablement une des rares initiatives toujours en fonction.

De nos jours, les conseillers et conseillères du MAPAQ sont de moins en moins impliqués dans la transmission de connaissances, faute d'effectifs et de priorités déterminées par les orientations ministérielles. En effet, les directions régionales du MAPAQ ne sont plus toutes pourvues de ressources humaines suffisantes pour fournir les conseils en production de fourrages pour l'alimentation du bétail ou comme alternative au soja ou maïs dans un contexte de développement durable de l'agriculture. Pourtant, les producteurs laitiers et bovins se retrouvent en nombre suffisant dans presque toutes les grandes régions productrices, comme le démontre le « portrait » de la production laitière et bovine dans la partie 1, pour justifier un soutien technologique.

Malgré que les conseillers en production et gestion des plantes fourragères soient de moins en moins présents sur le terrain, il faut quand même souligner les efforts louables d'ardents promoteurs dans les régions propices aux plantes plantes fourragères. Ils et elles sont impliqué(e)s au quotidien à motiver, orienter et organiser les producteurs à produire de façon rentable des fourrages pour améliorer leurs revenus tout en apportant des avantages environnementaux dans la recherche de développement durable.

Les clubs-conseils

Suite à l'entente MAPAQ-UPA et la mise sur pied du Réseau de conseillers agricoles, le conseil agronomique est maintenant assumé en bonne partie par les clubs-conseils en agrœnvironnement (CCAE) dont les grands axes d'intervention sont la gestion des fertilisants, la réduction de l'utilisation des pesticides, les pratiques culturales de conservation, l'aménagement et protection des cours d'eau et la réduction de gaz à effet de serre. On compte plus de 80 CCAE au Québec. Bien que les conseillers des CCAE puissent fournir de l'expertise en plantes fourragères, c'est un secteur qui ne fait pas partie de leurs responsabilités. Quelques clubs s'y investissent d'avantage. On peut citer le club de Bedford qui est l'exception à la règle. Agri-Conseils peut fournir des spécialistes (moyennant un coût) aux producteurs. Ce service est utile pour des besoins spécifiques et ponctuels mais ne peut en aucun cas jouer le rôle de spécialiste en plantes fourragères en support au développement de la production.

Les conseillers des « clubs » offrent un service de première ligne mais ils ne sont pas encore complètement intégrés aux systèmes de diffusion des connaissances tels le CRAAQ et le CQPF. Ils évoluent plus en réseau à l'intérieur de leur structure et s'impliquent dans des activités de formation à la demande de leurs conseils d'administration constitués de producteurs.

Le CRAAQ

La mission de CRAAQ consiste à colliger et diffuser les connaissances à travers ses publications, colloques, symposiums et autres activités de formation destinées aux producteurs et prescripteurs. Le CRAAQ et les membres de ses comités ne sont pas des intervenants de première ligne. Les producteurs qui ont besoin d'informations ou de solutions pour des problèmes ponctuels en production de fourrages doivent se tourner vers d'autres sources. Les membres du comité des plantes fourragères font partie des experts qui sont très impliqués dans les colloques, symposiums et autres activités spécialisées du CRAAQ reliées à la production laitière ou bovine et en grandes cultures. Ils sont la courroie de transmission entre la science et la vulgarisation. On retrouve leurs présentations dans les comptes-rendus des activités organisées par le CRAAQ qui s'adressent aux producteurs et conseillers. Malgré le fait que les ressources et compétences en plantes fourragères au Québec ne soient pas très nombreuses, les activités et publications qu'elles génèrent contribuent à maintenir à niveau les connaissances pour ceux et celles qui se donnent la peine de se renseigner et suivre les activités du CRAAQ. Les lacunes se

situent davantage au niveau du suivi au champ pour des problèmes tels la gestion de la qualité des fourrages, la diminution des rendements, les problèmes reliés à la conservation et l'implantation de prairies ou la gestion des pâturages.

Les sources d'information

Quelques journaux ou revues agricoles publient périodiquement des articles et des chroniques sur les fourrages. Ainsi on retrouve régulièrement dans La Terre de Chez Nous (TCN) et ses publications affiliées des articles traitant des plantes fourragères incluant la liste des cultivars recommandés. Au cours de la saison de croissance, la TCN offre gracieusement une colonne aux spécialistes du CQPF qui abordent des sujets d'actualité reliés aux fourrages. Producteur Plus publie annuellement « Zoom Fourrage », un cahier spécialisé entièrement dédié aux plantes fourragères. Les spécialistes de l'industrie des plantes fourragères ont aussi accès à des revues spécialisées fournissant articles et chroniques sur une multitude de sujets reliés à l'alimentation du bétail, à la qualité des fourrages et son importance dans les coûts de production et la santé des troupeaux. Les producteurs anglophones ou bilingues ont accès à plus d'informations techniques en provenance de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

Les Colloques, séminaires, symposiums et journées de champs sont autant d'activités de formation et de sources d'information offertes aux producteurs durant la saison morte et à l'été. Les organismes publics et privés prémentionnés unissent souvent leurs forces pour tenir de telles activités. C'est le cas du CQPF qui organise à chaque été une journée champ avec conférences et démonstrations d'équipements. La grande majorité des participants apprécient les activités de formation mais déplorent le fait quelles ne soient pas assez nombreuses dans les régions.

On trouve sur Internet une multitude d'informations sur les plantes fourragères mais elles sont souvent difficiles d'accès. La difficulté vient du fait qu'Internet haute vitesse n'est pas accessible partout en milieu rural et qu'une bonne partie de l'information est en anglais donc peu disponible pour ceux qui ne maîtrisent pas cette langue. Le CRAAQ et ses comités diffusent l'information sur Agri-Réseau. On retrouve sur Agri-Réseau 168 documents reliés de près ou de loin aux plantes fourragères. Cependant, pour les non initiés, il n'est pas toujours évident d'y trouver l'information recherchée. De plus, force est de constater que le guide de production sur les plantes fourragères produit en 2005 et considéré comme une référence de base en plantes fourragères n'est pas disponible même en partie sur Agri-Réseau mais en vente seulement. Donc très peu est offert sur les techniques de base de production, régie, récolte et conservation des fourrages afin d'apporter des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les producteurs laitiers et de bovins et autres ruminants.

6. Analyse et recommandations

La situation

Une culture importante

Le Québec est la première province productrice de lait et de crème au Canada avec des revenus de plus de 2 milliards de $ en 2009[3]. Près de la moitié des fermes au Québec se déclarent producteurs de bovins laitiers ou de boucherie, d'ovins ou de caprins. Avec 360 000 vaches laitières et 220 000 vaches de boucherie au 1er janvier 2010[4], plusieurs fermes québécoises consacrent une part importante de leurs rotations de cultures aux plantes fourragères. Dans les faits, les plantes fourragères occupent près de 50 % des superficies cultivées au Québec. Autant d'impacts positifs et démontrés sur la qualité des sols et la conservation de l'eau.

Si les plantes fourragères sont importantes en terme de nombre de producteurs, de superficies ou de quantités produites, elles se font plutôt discrètes sur l'échiquier agricole québécois.

Prise pour acquis

Le Québec avec son climat favorable à la culture des fourrages, l'abondance de terres disponibles, ses surplus de production de fourrages, a pris ses productions fourragères comme un acquis dissimulant ainsi des rendements sous-optimaux et des qualités variables. Arrivent des hivers rigoureux ou des étés trop pluvieux et voilà que les baisses de quantité et de qualité des fourrages affectent la rentabilité des entreprises agricoles. On prend également connaissance des coûts de production de nos fourrages, souvent trop élevés.

La réaction immédiate est généralement de se tourner vers d'autres intrants : concentrés, grains, substituts alimentaires… Paradoxalement ces autres intrants semblent plus simples à gérer, des ingrédients uniques ou mélangés au gramme près, de qualité constante, des impacts «connus» sur la production et des expertises relativement abondantes bien que peu souvent coordonnées.

À l'opposé, les fourrages produits sur les fermes du Québec sont des mélanges de légumineuses et graminées, des espèces pérennes sensibles aux aléas hivernaux, servies en pâturage ou récoltées, si récoltées, elles sont sujettes aux intempéries, puis entreposées en sec, demi-sec, humide dans des structures qui varient d'une simple couche de plastique au béton ou à l'acier vitrifié. Il y a aussi la reprise, sans compter que différentes techniques nécessitent différents équipements et machinerie. Résultat : un produit de composition variable, de qualité variable avec une constance de rendement… variable.

---

[3] (http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/prim54f-fra.htm).
[4] (http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/prim50f-fra.htm).

Pourtant, plusieurs répètent que la durabilité des entreprises laitières et bovines passe par les plantes fourragères. Puis, on redécouvre que les plantes fourragères sont essentielles à la conservation des sols et de l'eau et qu'elles sont à la base de la rentabilité de ces entreprises entre autres en réduisant les coûts d'alimentation et en maintenant la santé des troupeaux.

De qualité variable

Tous les producteurs et conseillers veulent des fourrages de la plus haute qualité. Les nutritionnistes qui ont à préparer un programme alimentaire dont les objectifs de production sont constants questionnent les variations dans la qualité des fourrages : comment se fait-il que la qualité des fourrages, foin et ensilages, soit aussi variable d'une ferme à l'autre et même d'un lot à un autre ? De fait, les plantes fourragères, cette part importante de l'alimentation des vaches laitières, constituent l'aliment le moins constant en qualité et en quantité.

Plusieurs facteurs peuvent être responsables de la diminution de la qualité des fourrages. Le premier nommé est généralement les intempéries mais le manque de connaissances pour l'implantation, la gestion des chantiers de récolte, la manutention, l'entreposage et la reprise des fourrages conditionne toute la chaîne qui pourrait régulariser la qualité et les rendements des plantes fourragères. D'autant plus qu'à ce manque de connaissances, traditionnel, vient s'associer de nouveaux défis comme la fertilisation des prairies par les lisiers (peu compatibles avec les légumineuses).

Et de commerce historique

Dans plusieurs traités historiques, livres d'histoire et photos d'époque, il est question de commerce de foin au Québec. Avec la mécanisation de l'agriculture et grâce aux transports modernes, de l'espace dédié appelé « marché au foin » retrouvé dans les marchés publics du début du 20e siècle, le commerce s'est étendu à d'autres régions et aux États-Unis. Le commerce initial du foin pour les chevaux de trait s'est orienté d'abord vers les hippodromes du Québec et des États-Unis puis l'industrie laitière est devenue un marché intéressant et maintenant il y a les chevaux de compagnie.

Par ailleurs, les commerçants de foin au Québec sont de moins en moins nombreux. Avec un marché qui pourrait prendre de l'expansion, ils se retrouvent face à des problèmes d'approvisionnement en petites balles carrées de qualité et ce, en lien avec la transformation du parc d'équipements des fournisseurs, souvent producteurs ou ex-producteurs laitiers. Ainsi des commerçants avec souvent peu d'expertise en production fourragère décident de produire eux-mêmes ce que leurs clients demandent sur des terres souvent louées. Pendant ce temps des régions font face à l'abandon de terres en cultures.

Une problématique

Une désolation passagère

En production. Le nombre de producteurs laitiers, souvent considérés comme le moteur de l'intérêt pour les plantes fourragères au Québec, est passé, en 20 ans, de plus de 15 000 à 6600. Plusieurs se sont convertis à la production de céréales et d'oléo-protéagineux. L'industrie des intrants et leurs conseillers, les ont suivis. L'amélioration des variétés de grains, des techniques de culture, des pesticides et le développement concret de l'expertise ont fait progresser le secteur des grandes cultures à pas de géant. Par comparaison, le secteur québécois des plantes fourragères a stagné.

En commercialisation. Durant cette même période, le marché des grains s'est structuré au Québec. Des programmes gouvernementaux d'investissements dans les structures d'entreposage et de séchage ont été mis en place. En parallèle, on aurait pu s'attendre à des programmes pour des équipements et infrastructures de séchage et de conditionnement des fourrages en vue de leur commerce mais cela n'a pas été le cas.

De la simplicité au défi de la complexité

Tous admettent que la production des plantes fourragères pérennes est plus complexe que celle des céréales, du maïs, du soya… Il en est de même pour les chantiers de récolte, pour la conservation, pour la reprise et ce, jusqu'à l'intégration dans les rations des ruminants.

Comme dans toutes productions, agricoles ou non, les étapes subséquentes d'une chaîne de production sont affectées par les étapes qui précèdent. Si en comparant deux productions, une des deux comportent pour chacune des étapes de la chaîne plus de variables, on doit s'attendre à une complexité supérieure ou tout au moins à une variabilité plus grande du produit final.

Pour des raisons d'économie d'échelle, de ressources disponibles, de concurrence commerciale et tout simplement d'impacts sur le plus grand nombre, les avenues prises par les cultures commerciales étaient et sont probablement encore aujourd'hui les mieux adaptées. Mais de telles avenues sont trop simples pour la complexité inhérente à la production et l'utilisation des plantes fourragères.

Le monde agricole des années 2010 évolue rapidement. En même temps que l'environnement et la rentabilité sont de plus en plus au menu, on parle d'agriculture du terroir et de créneau. La diminution du nombre d'intervenants force chacun à se questionner sur les expertises des autres acteurs du domaine. La recherche et le développement sont également mieux équipés pour attaquer des problèmes plus complexes qui s'accommodent d'un plus grand nombre de variables.

D’une comparaison

Au Québec, il existe un modèle de concertation qui réunit les acteurs majeurs d’un secteur afin d’en déterminer les meilleures voies de développement et de s’assurer de l’engagement de ces acteurs dans des actions concrètes; il s’agit des Tables filières. Leur succès résulte, en partie, de leur structure interne qui regroupe des représentants de la production, de la transformation et de la distribution ainsi que des représentants des ministères, des institutions d’enseignement et de recherche.

Par ailleurs, d’autres provinces canadiennes reconnaissant la complexité et la nécessité d’une meilleure concertation dans le domaine des plantes fourragères. L’Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, ont favorisé le regroupement des différents acteurs du secteur des plantes fourragères. À l’instar de ces provinces, le Québec s’est doté d’un tel organisme, le CQPF, en 1987. C’est d’ailleurs ce même CQPF qui a demandé, en 1999, la mise en place de la Table filière des plantes fourragères.

Par un projet inachevé

La Table filière des plantes fourragères visait essentiellement le commerce des plantes fourragères. Ce commerce existe depuis longtemps au Québec avec essentiellement des producteurs et des intermédiaires qui commercent du foin auprès d’utilisateurs. Il y a peu de transformation du produit. Les plantes fourragères faisant partie de la famille des grandes cultures, le modèle commercial envisagé est souvent similaire à celui des cultures commerciales dont la mise en marché est bien connue ou encore il pourrait ressembler au commerce de la luzerne déshydratée présent dans l’Ouest canadien.

Pourtant, la réalité est très différente : le Québec manque d’infrastructures pour le conditionnement, le séchage et l’entreposage des fourrages, il n’y a pas de filet de sécurité financière (ASRA ou autre), il y a une absence quasi-complète de normes et de standards pour les produits offerts (par contre ceci n’est pas spécifique au Québec). De plus, la grande majorité des producteurs de foin de commerce du Québec sont, et seront dans un avenir prévisible, des producteurs de lait, donc eux-mêmes des utilisateurs de foin, ainsi l’utilisation et le commerce du foin sont souvent en compétition sur la même ferme.

Le commerce du foin au Québec est un marché désorganisé qui fonctionne. Ceci ne veut pas dire qu’il n’y a pas de place à l’amélioration mais compte tenu des contraintes mentionnées au paragraphe précédent, une solution simple n’est pas à portée de main. Les commerçants de foin doivent actuellement s’accommode de contraintes peu présentes dans les autres grandes cultures.

La mise en place de la Table filière des plantes fourragères était, entre autre, basée sur une présomption que le commerce du foin au Québec pourrait prendre de l’expansion, en partie du

moins, à l'écart du contexte général de la production et de l'utilisation des plantes fourragères au Québec. Considérant les difficultés vécues par la Table filière, il appert maintenant que le développement du commerce de foin au Québec ne pourra se faire qu'en considérant l'ensemble du secteur des plantes fourragères. Ceci accroît la complexité pour le développement du commerce du foin, puisque les autres acteurs du secteur doivent être considérés, mais on peut soit baisser les bras, soit se retrousser les manches pour faire face au défi. Finalement en trame de fond, pour plusieurs, le commerce conserve un important potentiel inexploité et cela sans compter le marché d'opportunités que présentent les énergies vertes et la production de biomasse et de biocarburant.

À une option existante

Avec ses quelques 300 membres individuels et ses 30 membres corporatifs, le CQPF est présentement l'organisme le plus représentatif du secteur des plantes fourragères au Québec. Par comparaison, son conseil d'administration (CA) est très similaire à la composition des Tables filières du MAPAQ[5] :

- 10 à 35 membres (CA du CQPF : 15 membres) répartis en :
- 25 % de producteurs agricoles (CQPF : 4/15 ou 27 %)
- 18 % de représentants de la transformation et du conditionnement + 15 % commercialisation (CQPF : 5/15 ou 33 % intrants + utilisateurs)
- 25 % de représentants des gouvernements provincial et fédéral (CQPF : 4/15 ou 27 %)
- 15 % d'intervenants divers (CQPF : 2/15 ou 14 % dont 1 en communication et 1 non spécifique).

Les membres du CA du CQPF se réunissent 3 fois par année et il y a une assemblée générale annuelle des membres. Des comités *ad hoc* peuvent être mis en place en tout temps. Le Comité exécutif, cinq personnes élues par le CA, comprend un président et un secrétaire. Les membres sont des acteurs majeurs du secteur. Engagés, les membres partagent leurs connaissances, reconnaissent leurs compétences respectives, mettent en place des priorités, se fixent des objectifs et réalisent des activités communes et concrètes. Le CQPF a été fondé en 1987 et cette structure de fonctionnement est en place depuis 1997.

[5] (http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/filieres/approche/)

Des expectatives

Des besoins exprimés

Les consultations réalisées au cours des derniers mois font ressortir des lacunes au niveau de la production des plantes fourragères : manque de fourrages de qualité, grande variabilité des lots de fourrages, nombre d'analyses de laboratoire insuffisant, absence de standards de qualité pour les fourrages de commerce. Alors que le manque de connaissances et de formation est ciblé, les modèles d'entreprises en mesure de contrôler leurs approvisionnements en fourrages de qualité sont rares.

Il y a aussi de nouvelles réalités. Les fermes laitières, moins nombreuses, sont plus grosses et la spécialisation des tâches s'amplifie : un propriétaire s'occupe des productions animales, l'autre des productions végétales. Les récoltes, fourrages et autres, ne sont plus optimisées pour le bénéfice du troupeau. Le modèle de la ferme laitière se complexifie davantage. Poussé plus loin, ce modèle végétal – animal n'est pas très différent du modèle commerçant – acheteur de plantes fourragères.

Par ailleurs, les producteurs laitiers et bovins requièrent des lieux d'échange, de diffusion et de partage d'informations, de démonstrations aux champs qui permettront l'adoption de bonnes pratiques. On veut avoir des expérimentations qui tiennent compte des disparités régionales, on veut avoir des techniques adaptées aux régions, des services de proximité.

Alors que la production, l'utilisation et le commerce des plantes fourragères se complexifient, le nombre d'intervenants en recherche et développement diminue, les interlocuteurs de première et deuxième ligne en plantes fourragères dans le domaine publique se font plus rares. Paradoxalement, il apparaît de plus en plus évident que le conseil en plantes fourragères ne peut être l'apanage d'une seule personne et non plus d'une seule compagnie, du seul producteur ou du seul utilisateur. Une nécessaire concertation des expertises doit primer et ces expertises sont partagées entre les producteurs et les utilisateurs, entre le publique et le privé, entre le chercheur et le vulgarisateur, entre le nutritionniste et le responsable du chantier de récolte… Et cette expertise se doit d'être diffusée : des conférences, des symposiums, des cliniques, des journées de champs, des écrits dans les publications agricoles, des textes sur le web, et le tout d'accès facile. Finalement, cette expertise se devra d'être accessible par des services aux producteurs et à l'industrie.

Des solutions envisagées

Présentement, le secteur des plantes fourragères ne fait pas partie des stratégies gouvernementales de développement. Certains attribuent cette situation à une représentation déficiente auprès des décideurs liée à une absence de regroupement représentatif. Pourtant, le CQPF rassemble les producteurs, les compagnies et les organismes du secteur des plantes fourragères et s'implique dans le milieu agricole québécois mais il fait avec ses moyens modestes qui, de façon évidente, sont insuffisants.

Le secteur des plantes fourragères se doit d'être supporté et renforcé, c'est le nécessaire chemin d'une agriculture durable pour le Québec. Il lui faut une voix qui puisse se faire écouter et une porte où trouver les informations nécessaires. La concertation essentielle au développement de la production et de l'utilisation des plantes fourragères ne peut être efficace et profitable que dans le cadre d'un organisme dont les producteurs, l'industrie et les représentants du public sont parties prenantes, responsables et engagées. La structure doit assurer un équilibre entre les besoins, les contraintes économiques, l'expertise de pointe, l'objectivité et la neutralité du conseil. Elle doit aussi englober l'ensemble du secteur.

Recommandations

Quatre recommandations sont présentées. Alors que les trois premières découlent de la présente analyse du rapport, la quatrième introduit la mise en œuvre de ces premières recommandations.

1. Donner au CQPF les moyens financiers qui lui permettront d'être la voix des plantes fourragères au Québec. Il devient essentiel que le Québec se dote d'une voix forte pour mettre de l'avant les plantes fourragères. Il en va de la durabilité de son agriculture, autant environnementale qu'économique. Par ailleurs, le CQPF est un organisme de concertation en plantes fourragères qui existe depuis plus de 20 ans. Sa structure et son fonctionnement sont l'archétype d'une Table filière. Il est un des seuls organismes en mesure de s'approprier la complexité inhérente aux plantes fourragères et de mettre en place les synergies nécessaires afin d'assurer le développement du secteur.

2. Mettre fin aux activités de la Table filière des plantes fourragères sous sa forme actuelle. Cette Table filière se devait d'être mise en place au tournant des années 2000. Le potentiel pour le commerce du foin au Québec se devait d'être exploré par un organisme indépendant du CQPF. Toutefois, la réalité du commerce des plantes fourragères au Québec étroitement lié aux productions laitière et bovine et l'absence d'infrastructures spécifiques n'ont pas permis à la Table filière d'atteindre ses objectifs; le développement du commerce du foin, pour l'instant, ne peut se faire indépendamment de l'ensemble du secteur des plantes fourragères au Québec. Ainsi bien que le potentiel du commerce du foin au Québec demeure inexploité, son expansion ne pourra se réaliser que dans le cadre d'un organisme qui peut prendre en compte la globalité du secteur des plantes

fourragères. La création ou la mise en place d'un comité spécifique au commerce du foin à l'intérieur d'un organisme comme le CQPF serait la voie à privilégier.

3. Inviter le Comité des plantes fourragères du CRAAQ à s'intégrer à l'intérieur de la structure du CQPF. À l'instar des conseils provinciaux en plantes fourragères des autres provinces canadiennes, il serait opportun de retrouver sous la forme d'un guichet unique et facile d'accès, l'ensemble des informations et des expertises disponibles en plantes fourragères pour le secteur des plantes fourragères au Québec. Les habitudes de consultation des connaissances ont changé, les utilisateurs consultent les experts et les écrits par domaine : les céréales, le soya, les plantes fourragères… Il devient ainsi important d'avoir une vitrine « Plantes fourragères » dans laquelle se retrouvent l'information, les connaissances et l'expertise disponibles en plantes fourragères. Par ailleurs, l'intégration du Comité des plantes fourragères sous l'égide du CQPF ou la mise en place d'un comité possédant son expertise favoriserait une meilleure concertation des acteurs de la recherche avec les acteurs de première et deuxième ligne et les producteurs puisqu'ils seront tous ensemble partie prenante.

4. Compte tenu que les dernières saisons de croissance ont été propices aux réflexions concernant les plantes fourragères de la part des producteurs laitiers et bovins et de leurs conseillers; compte tenu des difficultés de fonctionnement rencontrées par la Table filière des plantes fourragères; et compte tenu que les activités du Comité des plantes fourragères du CRAAQ sont plutôt restreintes et pourraient être redynamisées dans un cadre plus orienté;

   Il est recommandé que le CQPF rencontre dans les meilleurs délais les deux organismes que sont la Table filière des plantes fourragères et le Comité des plantes fourragères du CRAAQ afin d'évaluer les options possibles qui se présentent à lui et de prendre acte des présentes recommandations.

LES GUIDES D'ANIMATION

Production laitière

I- Usage des fourrages

a. Quelle importance les fourrages occupent-ils dans votre entreprise (culture et étable) ? Comment a évolué leur usage dans la ration du troupeau ? Herbages vs maïs ensilage ? Ratio fourrages – concentrés ?
b. Quelle part du budget de dépenses en production végétale est accordée à la culture des plantes fourragères ?
c. Envisagez-vous de commercialiser des fourrages ?

II- Qualité et rendement, support technique

a. À partir de quels critères évaluez-vous la qualité de vos fourrages ? Est-ce que la qualité s'est améliorée depuis 10 ans ? Et le rendement, s'est-il amélioré depuis 10 ans ? Êtes-vous satisfaits des espèces, des variétés et de la régie que vous utilisez ?
b. Quel support technique utilisez-vous pour la culture et la récolte des fourrages ? Y a-t-il un support disponible pour faire la jonction entre le champ et l'étable permettant de mieux utiliser vos fourrages? Quelles sont vous sources d'informations ?
c. Quels services, activités souhaiteriez-vous pour améliorer les rendements, la qualité et l'utilisation dans les rations ? Qui devrait fournir ces services ?

III- Développement de la production, représentation du secteur.

a. Comme cela existe pour les autres productions, y a-t-il un besoin pour qu'un organisme transmette le message des producteurs afin de mieux défendre les intérêts relatifs au secteur des plantes fourragères ?
b. Faudrait-il renforcer le pouvoir de représentation auprès des décideurs ?
c. Connaissez-vous les organismes qui regroupent actuellement des acteurs de l'industrie ? Connaissez-vous le CQPF? Quel type d'organisation serait la mieux placée pour représenter le secteur et permettre son développement?
d. R&D : Quelles devraient être les priorités ? Quel est le meilleur moyen de transférer les connaissances aux producteurs ?

IV- Autres questions

En résumé, quels seraient les besoins (2 ou 3) qui vous apparaissent les plus importants en matière de plantes fourragères ?

Production bovine

I. Usage des fourrages

a. Quelle importance les fourrages occupent-ils dans votre entreprise (culture et étable)? Comment a évolué leur usage (pâturages vs fourrages récoltés) dans la ration du troupeau ? Herbages vs maïs ensilage ? Pâturages intensifs vs extensifs
b. Quelle part du budget de dépenses en production végétale est accordée à la culture des plantes fourragères ?
c. Envisagez-vous de commercialiser des fourrages ?

II. Qualité et rendement, support technique

a. À partir de quels critères évaluez-vous la qualité de vos fourrages ? Est-ce que la qualité s'est améliorée depuis 10 ans ? Et le rendement, s'est-il amélioré depuis 10 ans ? Êtes-vous satisfaits des espèces, des variétés et de la régie que vous utilisez ?
b. Quel support technique utilisez-vous pour la culture et la récolte des fourrages ? Y a-t-il un support disponible pour faire la jonction entre le champ et l'animal permettant une meilleure contribution des fourrages? Quelles sont vos sources d'informations ?
c. Quels services, activités souhaiteriez-vous pour améliorer les rendements, la qualité, la gestion des pâturages et l'utilisation des fourrages ? Qui devrait fournir ces services ?

III. Développement de la production, représentation du secteur.

a. Comme cela existe pour les autres productions, y a-t-il un besoin pour qu'un organisme transmette le message des producteurs afin de mieux défendre les intérêts relatifs au secteur des plantes fourragères ?
b. Faudrait-il renforcer le pouvoir de représentation auprès des décideurs ?
c. Connaissez-vous les organismes qui regroupent actuellement des acteurs de l'industrie ? Connaissez-vous le CQPF? Quel type d'organisation serait la mieux placée pour représenter le secteur et permettre son développement?
d. R&D : Quelles devraient être les priorités ? Quel est le meilleur moyen de transférer les connaissances aux producteurs ?

IV. **Autres questions**

En résumé, quels seraient les besoins (2 ou 3) qui vous apparaissent les plus importants en matière de plantes fourragères ?

Production de foin de commerce

I. Gestion et approvisionnement

a. Quelle importance les fourrages occupent-ils dans votre entreprise ? Quelle quantité de foin produisez-vous pour le commerce ? Est-ce que vous dédiez des superficies pour votre foin de commerce?

b. Quelle part du budget de dépenses en production végétale est accordée à la culture des plantes fourragères ?

c. Qu'est-ce qui vous inciterait à déplacer des productions céréalières pour d'avantage de foin de commerce?

II. Qualité et rendement, support technique

a. À partir de quels critères évaluez-vous la qualité de vos fourrages ? Est-ce que la qualité s'est améliorée depuis 10 ans ? Et le rendement, s'est-il amélioré depuis 10 ans ? Êtes-vous satisfaits des espèces, des variétés et de la régie que vous utilisez ?

b. Quel support technique utilisez-vous pour la culture et la récolte des fourrages ? Quelles sont vos sources d'informations ?

c. Quels services souhaiteriez-vous obtenir pour améliorer les rendements, la qualité et la conservation ? Qui devrait fournir ces services ?

III. Développement de la production, représentation du secteur.

a. Comme cela existe pour les autres productions, y a-t-il un besoin pour qu'un organisme transmette le message des producteurs afin de mieux défendre les intérêts relatifs au secteur des plantes fourragères ?

b. Faudrait-il renforcer le pouvoir de représentation auprès des décideurs ?

c. Connaissez-vous les organismes qui regroupent actuellement des acteurs de l'industrie ? Connaissez-vous le CQPF? Quel type d'organisation serait la mieux placée pour représenter le secteur, permettre son développement et répondre à vos besoins ?

d. Le CQPF et la filière ont un rôle complémentaire. Croyez-vous que les deux organismes devraient combiner leurs forces et ressources ou maintenir leurs mandats respectifs?

e. R&D: Quelles devraient être les priorités ? Quel est le meilleur moyen de transférer les connaissances aux producteurs ?

IV. Autres questions

En résumé, quels seraient les besoins (2 ou 3) qui vous apparaissent les plus importants pour le développement de l'industrie du foin de commerce ?

Sous-questions en réserve…

Qu’est-ce qui distingue le foin du Québec? Peut-on promouvoir nos différences? De quelle manière?
Avez-vous (ou votre commerçant) les infrastructures adéquates, des inventaires suffisants, des transports adéquats pour rencontrer les besoins de vos clients?
Les balles carrées de grande dimension en foin sec et enrobées. Est-ce possible d’en faire un marché payant? Que faut-il faire?
Est-ce qu’une organisation qui vous représenterait pourrait contribuer (participer à des expositions, promouvoir les produits du Québec, préparer des documents, site web ?) au développement du secteur ?

LES LETTRES D'INVITATION ADRESSÉES AUX PRODUCTEURS

Le 12 janvier 2010

Exemple

Monsieur [illegible] Gilleux
Ferme [illegible] Verte
5[illegible] rang St-Isidore
St-Clément (Québec)

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à un groupe de discussion portant sur la situation et l'avenir de la production des plantes fourragères au Québec.

Cette production essentielle, comme vous le savez, est confrontée à plusieurs défis et il convient de mener une analyse stratégique pour dégager les orientations qui devraient régir son développement. Cet exercice doit mener à comprendre les forces et les faiblesses du secteur, ses opportunités, mais aussi tout particulièrement à évaluer les besoins des producteurs.

Vous ferez donc partie d'un groupe réunissant des producteurs de lait. La rencontre se tiendra aux coordonnées suivantes :

GROUPE DE DISCUSSION / PRODUCTEURS DE LAIT
26 janvier 2010 – Salle de conférence – 13 h à 16 h
Centre de services agricoles Victoriaville
767, boul. Pierre-Roux Est, bureau 100
Victoriaville (Québec) G6T 1S7
Tél. : 819 758-1591

Un per diem individuel de base de 100 $ vous est accordé (ce per diem sera majoré si vous effectuez plus de 150 km pour vous rendre à l'endroit de la rencontre). Sur place, nous vous ferons remplir une formule et le paiement suivra rapidement par la poste. Nous vous rappellerons quelques jours avant la rencontre pour confirmer à nouveau votre présence. Si jamais vous souhaitez évaluer les possibilités de covoiturage avec des producteurs de lait de votre région, veuillez communiquer avec le soussigné au 450 584-2535.

Merci de l'intérêt que vous manifestez à l'égard de l'avenir de ce secteur de production agricole. C'est avec plaisir que nous recueillerons vos perceptions et commentaires.

Nous vous informons, en terminant, que l'étude que nous menons présentement est réalisée grâce à une contribution du *Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec* (CDAQ).

Germain Lefebvre, président
Conseil québécois des plantes fourragères

ANNEXE 3

LA LISTE COMPLÈTE DES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION

Groupe de discussion du 26 janvier 2010 - Victoriaville

Production laitière, groupe 1

Michel Brien Ferme Mylixy Racine
Jaquelin Drapeau Ferme Ruisseau Clair Normandin
Jean-Albert Fleury Ferme Fleury et fils St-Christophe-d'Arthabaska
Tommy Légaré Ferme Franclain Princeville
Charles-Étienne Pelletier Ferme Pocatoise Ste-Anne-de-la-Pocatière
Jean-Noël Pépin Ferme Warwick Warwick
Alphonse Pittet Ferme Pittet St-Tîte
Joel Plamondon Ferme Plany Princeville
Étienne Robitaille Warwick

Groupe de discussion du 28 janvier 2010 - Drummondville

Production foin de commerce

Yves Côté Ferme Cotôisie Isle-Verte
Guy Doré Metabetchouan-Lac-à-la-Croix
Luc et Yannick Dumaine Ferme Lumunick St-Hugues
Pierre Forget Kiamika
Tommy Grenier Ste-Christine
Daniel Houle Ferme Vincennes St-Luc-de-Vincennes
Mario Jannelle Napierville
Luc Marchessault Ferme Marchessault St-Antoine-sur-Richelieu
Simon Duval Matte Lac Saguay
Luc Normandin Ferme Rouville St-Césaire
Mario Lauzon Mont St-Michel
Serge Tremblay Metabetchouan Lac-à-la-Croix

Groupe de discussion du 9 février 2010 – Saint-Hyacinthe

Production laitière, groupe 2

Étienne Beaudry Granby
François Boulais Domaine des vents Ste-Sabine
Patrice Forcier Ferme Jonofor St-Louis-de-Richelieu
Yvon Forget Ferme Forget 2001 St-Jérôme
Anita Grenier Ferme M Grenier et Fils Stanstead Est
Guy Legault Ferme-Neuve
Daniel Patry Bouchette
Max Ruckstuhl Ferme RUMA et Fils Ste-Sabine
Sébastien Scott Ferme L'ange-Lait L'Ange-Gardien
Denis Roy Gracefield

Groupe de discussion du 11 février 2010 – Sainte-Marie

Production bovine, groupe 1

Sylvain Bourque Saint-Théophile
Thérèse Carbonneau Saint-Odilon
Alain Couture Saint-Éphrem
Ghislain et Gabriel Gagné Saint-Pierre-de-Broughton
Gilbert Lemelin Saint-Antoine-de-Tilly
Danny Paré Saint-Pierre-de-Broughton
Marie-Antoine Roy Bergerie Malvibois et Newport Sawyerville
Viateur Soucy Nouvelle
Jean-François Dion Inverness
Carol Tremblay St-Ambroise

Groupe de discussion du 15 février 2010 – Mont-Laurier

Production bovine, groupe 2

Mario Aubin
Mont-Laurier

Patrick Jalbert*
Ste-Germaine-Boulé
**Rejoint par appel conférence à Rouyn Noranda le 24 février*

Éric Lafontaine *
Dupuy
** Rejoint par appel conférence à Rouyn Noranda le 24 février*

Walter Last
Val des Monts

Mario Lauzon
Mont Saint-Michel

Brian Maloney
Thurso

Germain Saint-Amour
Aumond

Normand Therrien
Saint-André-Avelin

LES LETTRES DE REMERCIEMENT ADRESSÉES AUX PRODUCTEURS

Le 1er février 2010

Exemple

Monsieur André Filletier
Ferme Laptoise
1[illegible] rang 3 Est
Ville code postal

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir participé au groupe de discussion portant sur la situation et l'avenir de la production des plantes fourragères au Québec. Votre apport a été très précieux et c'est avec plaisir que nous vous transmettons un chèque de 175 $ à titre de per diem pour votre temps et votre déplacement. Il nous fait plaisir également de vous remettre une carte de membre du Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF).

Merci encore de l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de l'avenir de ce secteur de production agricole. Si jamais vous avez des questions ou si vous souhaitez nous transmettre des commentaires additionnels, veuillez communiquer avec le soussigné au 450 584-2535.

Nous vous informons, en terminant, que l'étude que nous menons présentement est réalisée grâce à une contribution du *Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec* (CDAQ).

Germain Lefebvre, président
Conseil québécois des plantes fourragères

ANNEXE 5

LE COURRIEL DE REMERCIEMENT ADRESSÉ AUX REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE L'UPA

rguay@upa.qc.ca; dlacroix@upa.qc.ca; cgroux@upa.qc.ca; celandry@upa.qc.ca; ladam@upa.qc.ca; claflamme@upa.qc.ca; rgervais@upa.qc.ca; <stjvfplq@upa.qc.ca>; dtremblay@upa.qc.ca; jrturcotte@upa.qc.ca; pngirard@upa.qc.ca; msaucier@upa.qc.ca; dhoule@upa.qc.ca; dlacasse@upa.qc.ca; mrodrigue@upa.qc.ca; gnicol@upa.qc.ca; rledoux@upa.qc.ca;morin@upa.qc.ca>; sjoyal@upa.qc.ca; jhogue@upa.qc.ca; symaher@upa.qc.ca

OBJET : Merci - Groupes de discussion Plantes fourragères (CQPF)

Bonjour à toutes et tous,

Je me joins aux représentants du Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF) pour vous remercier de votre collaboration à nous fournir des noms de producteurs agricoles (lait, bovin et foin de commerce) en vue de les faire participer à des groupes de discussion, dans différentes régions du Québec, pour échanger sur la production des plantes fourragères au Québec.

Le taux de participation a été estimé à près de **80 %** *(basé sur le nombre de producteurs appelés),* un succès en soi. Grâce à vous, nous avons donc pu constituer des groupes de discussion de haut niveau à tous les points de vue.

Je vous rappelle que ces rencontres avaient pour but de recueillir des informations sur l'utilisation des plantes fourragères à la ferme, les avantages et les problématiques rattachées à leur utilisation ainsi que les services qui pourraient éventuellement être requis par les producteurs dans ce domaine. Par cette étude, le CQPF cherchait à comprendre et à connaître les besoins des producteurs sur le terrain afin de bien cibler ses interventions futures et les moyens pour les mettre de l'avant.

Encore une fois merci de votre belle contribution dans l'avancement de ce dossier, financé à 50 % par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).

Pour obtenir des informations techniques sur le projet, n'hésitez pas à communiquer avec M. Germain Lefebvre, président du CQPF, au 450 584-2535.

Cordiales salutations,

Marie Beaubien, conseillère en communication
Membre du réseau *Communication Tandem*
30, rue Adoncour, Longueuil (Québec) J4G 2K3
Site : www.communication-tandem.com